
Martial Monteil, Yvan Maligorne, Gérard Aubin, Paul-André Besombes, Jean-Philippe Bouvet, David Guitton, Axel Levillayer, Maxime Mortreau, Sébastien Thébaud et †Yves Saget

Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique): bilan des connaissances

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Martial Monteil, Yvan Maligorne, Gérard Aubin, Paul-André Besombes, Jean-Philippe Bouvet, David Guitton, Axel Levillayer, Maxime Mortreau, Sébastien Thébaud et †Yves Saget, « Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique): bilan des connaissances », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 26 | 2009, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 12 octobre 2012. URL : <http://rao.revues.org/861>

Éditeur : Presses universitaires de Rennes

<http://rao.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rao.revues.org/861>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique) : bilan des connaissances

*The Gallo-Roman sanctuary of Vieille-Cour
at Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique): stock of knowledge*

Martial MONTEIL *, Yvan MALIGORNE **, Gérard AUBIN ***,
Paul-André BESOMBES ****, Jean-Philippe BOUVET *****,
David GUITTON *****, Axel LEVILLAYER *****, Maxime MORTREAU *****,
Sébastien THÉBAUD ***** et †Yves SAGET *****

Résumé : Le sanctuaire de l'agglomération antique de Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique) a été fouillé en 1885-1886, 1966 et 1976-1979, mais est resté pratiquement inédit. La reprise de l'ensemble de la documentation de fouille permet d'en proposer une lecture renouvelée. Après une occupation laténienne d'interprétation malaisée, les phases principales datent du début du 1^{er} siècle, du dernier tiers de ce même siècle et du milieu du 2^e : elles signalent le passage d'une aire culturelle relativement modeste, où aucun temple n'a pu être reconnu, à un temple romano-celtique lui-même transformé ensuite en un édifice péripptère sur podium. Le sanctuaire est abandonné dans le courant de la seconde moitié du 4^e siècle de notre ère.

Les mobiliers associés font l'objet d'une étude plus ou moins complète suivant les cas, à vocation chronologique ou thématique.

Abstract : *The sanctuary of the Gallo-Roman small town of Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique) was excavated in 1885-1886, 1966 and 1976-1979, but has so far remained practically unpublished. Going back over the whole documentation related to the excavation now provides an opportunity to cast a new light on these documents.*

After a La Tène occupation which is not easy to interpret, the three main phases date from the early 1st century AD, the last third of the same century, and the middle 2nd one : they signal the passage from a relatively small worship area, where no temple could be recognized, to a Romano-Celtic temple, which itself was then transformed into a pillared building on podium. The sanctuary was abandoned during the second half of 4th century.

* Maître de Conférences en archéologie antique, Université de Nantes, Laboratoire de Recherches Archéologiques (LARA), UMR 6566 CReAAH du CNRS. (martial.monteil@univ-nantes.fr)

** Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest. (ymaligorne@libertysurf.fr)

*** Conservateur général du patrimoine, DRAC des Pays de la Loire, Laboratoire de Recherches Archéologiques (LARA), UMR 6566 CReAAH du CNRS. (gerard.aubin@culture.gouv.fr)

**** Conservateur du patrimoine, DRAC de Bretagne. (paul-andre.besombes@culture.gouv.fr)

***** Conservateur du patrimoine, DRAC des Pays de la Loire, Laboratoire de Recherches Archéologiques (LARA), UMR 6566 CReAAH du CNRS. (jean-philippe.bouvet@culture.gouv.fr)

***** Archéologue-céramologue, INRAP Grand-Sud-Ouest. (david.guitton@inrap.fr)

***** Doctorant, Université de Rennes 1, UMR 6566 CReAAH du CNRS. (a.levillayer@cg49.fr)

***** Archéologue-céramologue, INRAP Grand-Ouest, UMR 6566 CReAAH du CNRS. (maxime.mortreau@inrap.fr)

***** Archéologue-céramologue, INRAP Grand-Ouest. (sebastien.thebaud@inrap.fr)

***** Archéologue bénévole (†).

Associated assemblages are the subject of a study which, depending on the topics, is more or less comprehensive, and which is conducted from a chronological or thematic standpoint.

Mots clés : Sanctuaire, religion gallo-romaine, agglomération secondaire, céramique, monnaies, statuaire, *instrumentum*.

Key words : *Sanctuary, Gallo-Roman religion, small town, pottery, coins, statuary, instrumentum.*

1. INTRODUCTION (MM, YS)

Contexte géographique et archéologique

L'agglomération secondaire antique de Mauves-sur-Loire¹ dépend de la cité des Namnètes dont le chef-lieu est Nantes. Elle se trouve immédiatement à l'est du village actuel et à environ 16 km en amont de Nantes, sur la rive droite de la Loire (fig. 1). Elle s'inscrit à un carrefour entre trois axes de communication : la Loire, au bord de laquelle l'existence d'un port, ou tout au moins d'une zone d'échouage, est probable mais ne peut être assurée ; un axe nord-sud venant de Vendée et se dirigeant vers Petit-Mars et Blain, autres agglomérations antiques ; enfin une voie est-ouest reliant Nantes à Angers, qui a pu connaître deux tracés successifs (Bizeul, 1837 ; Maître, 1885, p. 104-106 ; 1908, p. 79 ; Saget, 1972, p. 13-15 ; Sanquer, 1978, p. 17).

L'agglomération s'étend sur un vaste coteau en pente douce (82 à 60 m NGF), qui s'achève en falaise au contact de la Loire et la domine d'une cinquantaine de mètres (fig. 2). Elle est délimitée par deux profondes vallées que drainent respectivement à l'ouest le ruisseau des Coulées et à l'est celui du Val-Manteau. Le substrat y est constitué par des micaschistes d'époque carbonifère et ces roches très friables, entaillées par de multiples vallons, se désagrègent en surface pour donner naissance à des formations argileuses sur lesquelles se sont implantées les premières occupations humaines.

Le site est connu au moins depuis le début du XIX^e siècle pour avoir livré en quantité des débris de tuiles et de briques (Bachelot de la Pylaie, 1835-1976 ; Bizeul, 1837, p. 139-140 ; Orioux, 1864, p. 430-431 ; Maître, 1886a, p. 239 ; 1886b, p. 27 ; 1887a). Un bilan récent, réalisé dans le cadre d'un Programme collectif de Recherche sur

les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire, a permis d'élaborer une synthèse des découvertes anciennes et plus récentes (Monteil et Saget, en préparation). Il en ressort l'image d'une agglomération dense, dont la surface au Haut-Empire peut être estimée à une trentaine d'hectares, en ne tenant compte que des zones densément bâties. Dans ce cadre, les édifices les mieux connus révèlent l'existence d'une parure monumentale assez développée, qui range Mauves-sur-Loire dans l'échelon supérieur de la hiérarchie des agglomérations secondaires de la Lyonnaise occidentale, aux côtés de Gennes-sur-Loire (Maine-et-Loire) et Locmariaquer (Morbihan), par exemple.

Les édifices publics identifiés sont au nombre de trois (fig. 2).

1- Les thermes de Saint-Clément (A) sont relativement isolés à l'entrée d'une voie venant du sud : L. Maître en a dégagé les murs en 1886, mais il n'en donne qu'une description succincte (Maître, 1886a, p. 326 & 340 ; 1886b, p. 47 ; 1893, p. 47-48). Leur existence a été validée par un sondage réalisé en 1966 (Saget, 1972, p. 28 ; 1973, p. 8) et leur surface – plus de 2000 m² – incite à y reconnaître un édifice public (Bouet [dir.], 2003, p. 644).

2- À l'ouest, un théâtre de type gallo-romain, dit de la Piletière (B), n'est pas plus précisément daté que les thermes. Il atteint un diamètre extérieur de 61,25 m pour une flèche de 44,80 m et présente d'évidentes analogies avec celui, voisin, de Petit-Mars, également fouillé par L. Maître (1886a, p. 326, p. 332-334 ; 1886b, p. 45-46 ; 1886c ; 1887b, p. 234-235 ; 1893, p. 43-47).

3- Le sanctuaire de Vieille-Cour (C), lui aussi exploré une première fois par L. Maître, est localisé au sud-est.

S'y ajoute, outre plusieurs découvertes ponctuelles, la *villa* ou *domus* périurbaine de la Pinsonne au sud-est (D). Cette unité d'habitation apparaît à l'époque augusto-tibérienne et semble s'agrandir progressivement au fil des générations. Dès la fin du I^{er} siècle, son plan s'apparente à celui d'une *villa* à galerie de façade qui a dû être définitivement abandonnée vers la fin du II^e ou dans la première moitié du III^e siècle (Saget, 1972 ; 1973).

L'organisation générale de la petite ville antique de Mauves-sur-Loire paraît conditionnée par deux axes plus ou moins perpendiculaires : l'un reliant les thermes de Saint-

1. Ce texte a bénéficié des remarques pertinentes d'Estelle Bertrand (Université du Mans), d'Alain Ferdière (Université de Tours) et de Charles-Tanguy Le Roux (RAO) : qu'il en soient remerciés, ainsi que Diana Maloyan (Université de Nantes) pour sa correction des résumés en anglais. Tous nos remerciements aussi à Jacques et Marie-Hélène Santrot (musée Dobrée) pour nous avoir transmis certaines illustrations et à Didier Le Gouestre (SRA du Pays de la Loire) pour ses clichés photographiques. L'article est dédié à Yves Saget, décédé en octobre 2008, qui a longuement exploré le site de Mauves-sur-Loire.

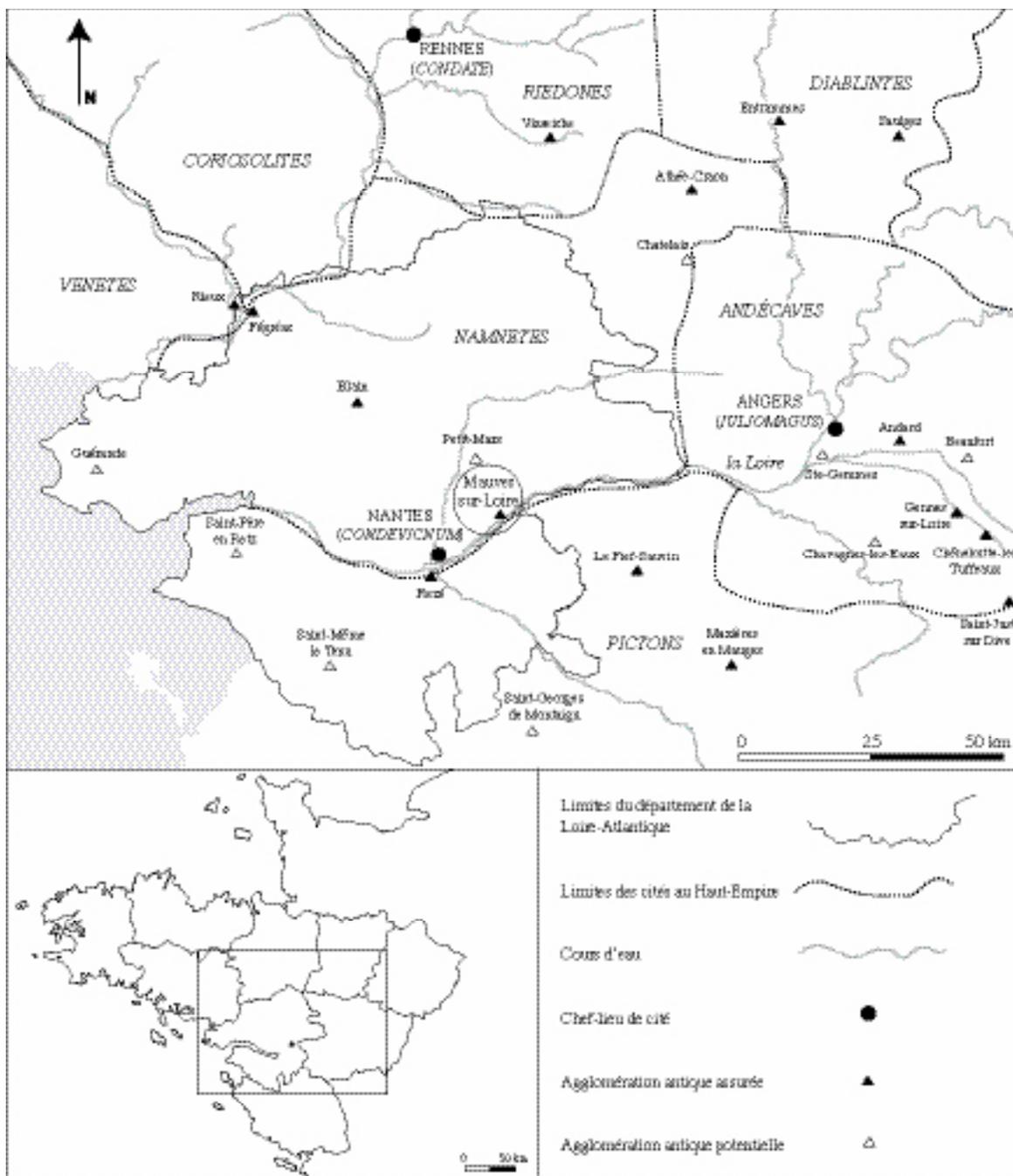


Figure 1 : Localisation de l'agglomération antique de Mauves-sur-Loire dans l'Ouest de la France et à l'échelle de la cité des Namnètes (DAO M. Monteil).

Figure 1: Location of the ancient small town of Mauves-sur-Loire in the west of France and regarding the territory of Namneti.

Clément au temple de Vieille-Cour, pour lequel L. Maître signalait une voie pavée de dalles de schiste détruite par des agriculteurs (Maître, 1885, p. 104-105), et l'autre conduisant de ce même temple au théâtre de la Piletère (Maître, 1893, p. 50). Dans ce schéma, l'axe majeur, long d'environ 800 m, est sans doute celui qui partait du temple pour aller

au théâtre en suivant la crête du coteau, perpendiculairement au cours de la Loire. Pour autant, la trame urbaine n'est pas régulière si l'on en juge par les orientations diverses des bâtiments, mais il est vrai qu'aucun d'entre eux n'a bénéficié d'un levé topographique précis et que leur insertion dans le cadastre reste approximative.

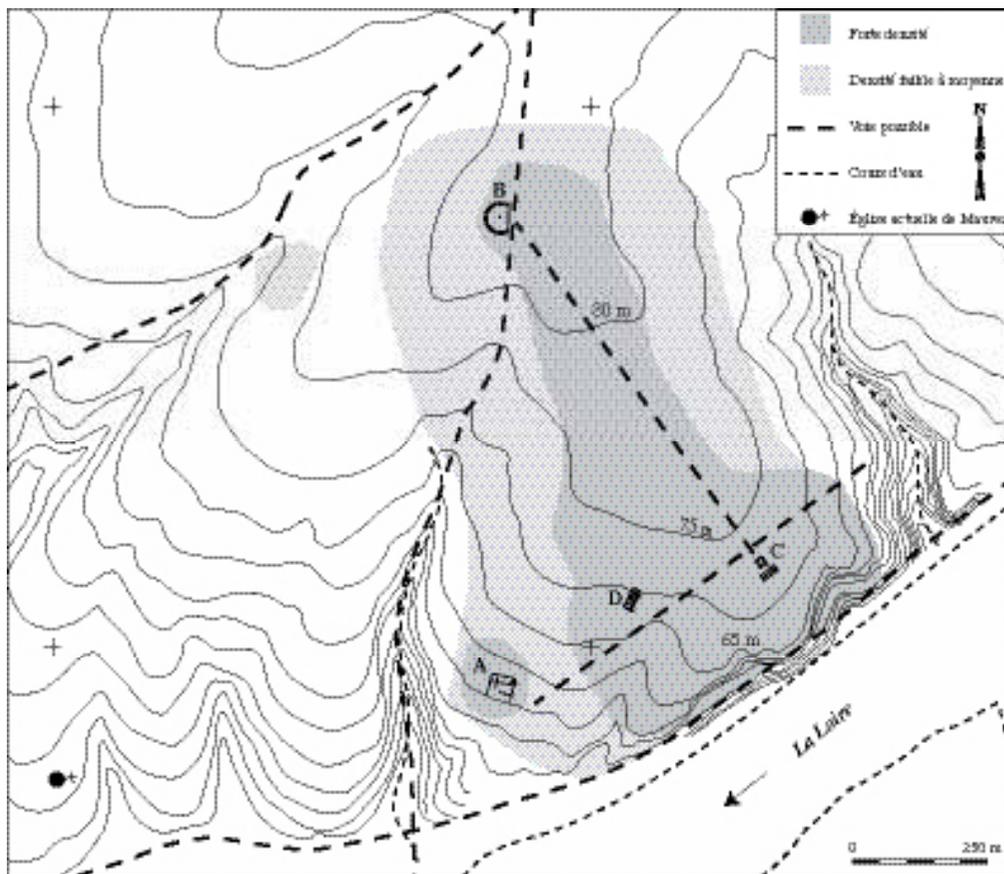


Figure 2 : Plan de l'agglomération antique de Mauves-sur-Loire, d'après les fouilles et prospections de surface menées entre 1886 et 2003. A : thermes; B : théâtre; C : sanctuaire; D : villa ou domus de la Pinsonne (DAO M. Monteil).

Figure 2: Map of the ancient small town of Mauves-sur-Loire, in accordance with excavations and field-walking carried out between 1886 and 2003. A: thermal baths; B: theatre; C: sanctuary; D: La Pinsonne villa or domus.

Si l'on excepte quelques céramiques de La Tène, analysées ci-après, les données chronologiques disponibles témoignent d'une création dans le courant de la période augusto-tibérienne. L'étiollement progressif du site transparait quant à lui au travers de l'abandon de la villa de la Pinsonne, vers la fin du III^e siècle de notre ère ou dans le courant du III^e et paraît s'accélérer passé le milieu du IV^e siècle. L'absence de toute mention de Dérivée de Sigillée Paléochrétienne, bon indicateur d'une occupation au V^e siècle, ainsi que l'étude des monnaies incitent à situer l'abandon de l'agglomération dans le courant de la seconde moitié du IV^e siècle.

Le sanctuaire de Vieille-Cour : historique des recherches et des interprétations

Le sanctuaire, qui tire son nom du lieu-dit actuel, est donc localisé en limite sud-est de l'agglomération, sur la pente d'un petit éperon et à une altitude d'environ 73 m NGF (fig. 3). De sa version monumentalisée – dont nous verrons qu'elle a été précédée de plusieurs phases – deux édifices ont été reconnus : le bâtiment A, pour reprendre la nomenclature de Léon Maître, est un temple, aujourd'hui encore partiellement visible et dominant le terrain d'environ 1,40 m ;

le bâtiment B, qui fait face au précédent, est très allongé et joue manifestement le rôle d'annexe.

C'est à L. Maître que l'on doit, en 1885 et 1886, les premières fouilles et observations précises sur cet ensemble (fig. 4). La fouille en a été réalisée en plusieurs tranches et la réflexion de L. Maître a évolué en parallèle, ce qui ne facilite guère l'analyse comparée de ses écrits (Maître, 1886a, p. 326, p. 328-341 ; 1886b, p. 28-31 ; 1887a, p. 426-430 ; 1893, p. 29-43). Il pensait avoir reconnu un temple romain classique dédié à Diane (avec *cella* supérieure et *cella* inférieure, cette dernière étant très arasée), relié au sud à un bâtiment perpendiculaire et de forme rectangulaire, constitué pour sa part d'un vestibule et d'une salle d'ablutions avec petites pièces latérales. L'accès à la « *cella* supérieure » se serait fait par un large escalier dont il avait observé deux marches sur le côté sud-est de la façade et dont il restituait l'équivalent sur le flanc opposé.

Il a fallu attendre 1966 pour que le Groupe d'Archéologie antique du Touring Club de France intervienne à son tour sur le site. Plusieurs sondages ponctuels ont alors été effectués, notamment sur le sanctuaire de Vieille-Cour (Gernoux, 1966a ; 1966b ; Merlant, 1966 ; Marsais, 1966 ; TCF, 1967 ; Saget, 1969 ; 1972 ; 1973, p. 5-8) (fig. 5). Peu

Figure 3 : Le sanctuaire (phase IV) et son environnement immédiat (ferme de Vieille-Cour, *domus* ou *villa* de la Pinsonne) sur fond parcellaire actuel (DAO M. Monteil).

Figure 3: The sanctuary (phase IV) and its immediate environment (farm of Vieille-Cour, *domus* or *villa* of La Pinsonne), reported on current cadastral map.

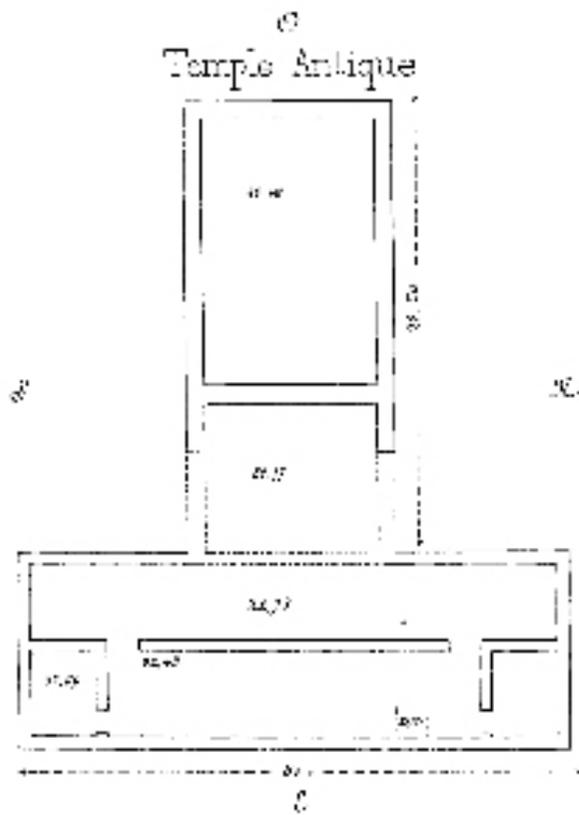
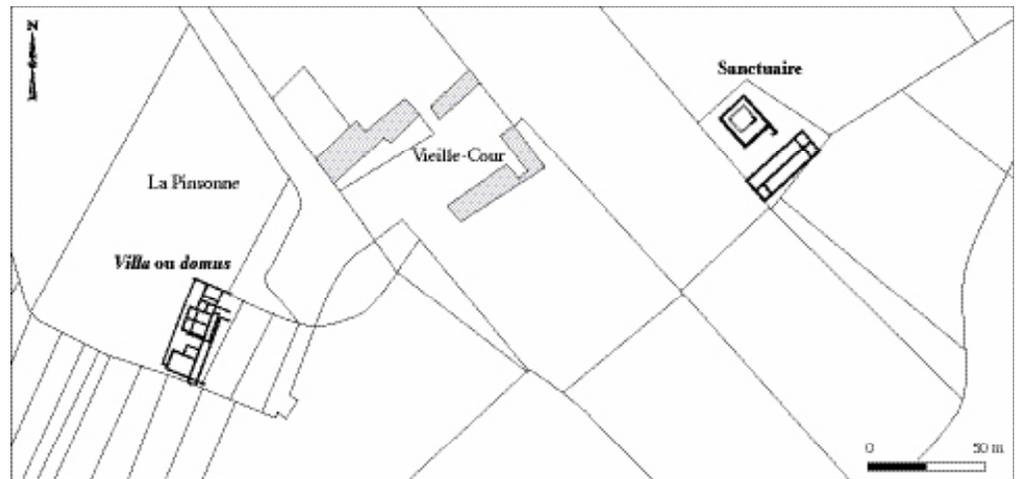


Figure 4 : Plan du sanctuaire publié à l'issue des fouilles de Léon Maître (1886b).

Figure 4: Plan of the sanctuary published at the end of Léon Maître excavations.

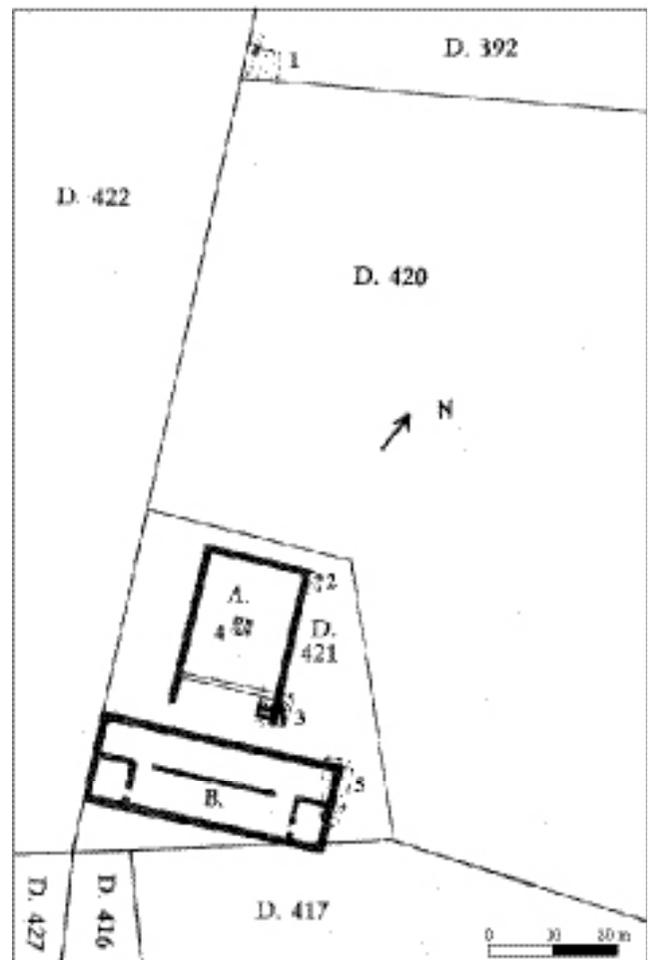


Figure 5 : Localisation des sondages (n° 2 à 5) menés sur le sanctuaire en 1966 (Saget, 1972, fig. 7).

Figure 5: Location of the trial excavations (n° 2 to 5) carried out on the sanctuary in 1966.

après, J. Hyvert a repris, entre 1976 et 1979, la fouille du sanctuaire, sans pour autant le dégager complètement. Il n'a publié sur cet ensemble monumental qu'un article de trois pages dans lequel il proposait une synthèse à la date de 1978, un an avant sa dernière campagne (Hyvert, 1978-1979), puis un résumé des principaux résultats a été produit par G. Aubin (1981, p. 358-359) (fig. 6).

J. Hyvert identifiait cinq phases successives, pour partie orientées par l'histoire événementielle de l'Empire. La première, qu'il datait de La Tène finale, était pour lui attestée, sur l'ensemble du site et au contact du substrat de schiste, par une couche d'argile parsemée de charbons de bois et par des trous de poteau identifiés sous le bâtiment B. La deuxième, qui débutait avec la fin du règne d'Auguste, correspondait à la construction des deux édifices A et B, en lien avec une couche de sédiment argileux riche en mobilier céramique et en petits objets à caractère votif : l'édifice A était interprété comme un temple classique et l'édifice B, disposé perpendiculairement, comme une salle d'accueil des pèlerins. La troisième phase concernait une destruction partielle du secteur, à la mort de Néron, et une restauration flavienne marquée par la réfection des murs du temple A (élévation avec assises de moellons et rangs de briques, nouveau décor avec sculpture en tuffeau, enduits peints et placage de marbre), mais aussi par la mise

en place d'un parvis intermédiaire et, dans le bâtiment B, par une restructuration de l'espace interne et la pose d'un sol de mortier. Dans un quatrième temps, les « invasions barbares » de la seconde moitié du III^e siècle provoquaient une nouvelle destruction à laquelle succédait, à la faveur de la « renaissance constantinienne », un fort exhaussement du sol intérieur du temple A et l'aménagement au-devant d'un escalier d'accès. Dans le même moment, le bâtiment B était refait avec sols en béton de tuileau et enduits peints. Enfin, la phase 5 correspondait à l'abandon du secteur, daté par la monnaie la plus tardive recueillie (Magnence, 353 de notre ère).

G. Aubin, tenant compte des résultats apportés par le dernier rapport de fouille de 1979, considère quant à lui que la deuxième phase de J. Hyvert correspond à un premier sanctuaire dont le plan ne peut être précisé, mais auquel se rattachent « quelques murs d'orientation différente et la couche livrant un abondant mobilier de la période Auguste-Néron ». Les deux bâtiments A et B seraient construits dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère sous la forme d'un *fanum* avec parvis de gradins dallés ou bétonnés et bâtiment annexe. Il place leur destruction dans le courant du III^e siècle et s'accorde ensuite avec J. Hyvert sur l'idée d'une reconstruction au IV^e siècle, même s'il doute qu'il s'agisse encore d'un temple (Aubin, 1981, p. 358 ; 1984, p. 88-89).

Depuis cette date, les interventions archéologiques se sont limitées, à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération, à quelques diagnostics ponctuels, et à des campagnes de prospection-inventaire. Par ailleurs, des synthèses ou des inventaires ont été proposés, sans pour autant utiliser l'intégralité de la matière disponible à ce jour (Saget, 1972 ; 1973 ; Provost, 1988, p. 74-80 ; Destables, 1990 ; Windels, 1997-1998). La reprise récente de l'ensemble du dossier (Monteil et Saget, en préparation) et une thèse consacrée à l'architecture monumentale antique dans l'Ouest (Maligorne, 2004 ; 2006) permettent désormais de proposer une nouvelle lecture de l'évolution du sanctuaire, scandée par cinq phases.

Préambule méthodologique

La corrélation entre les diverses interventions menées sur le sanctuaire en 1885-1886, 1966-1967 et 1976-1979 est possible dans la mesure où elles concernent toutes le même ensemble d'édifices et où les plans sont assez bien superposables, malgré d'inévitables distorsions. Sans ignorer les apports de L. Maître, l'essentiel de l'information est lié aux fouilles récentes, exposées dans de courts articles et surtout dans les rapports conservés au Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire (Saget, 1969 ; Hyvert, 1976 ; 1977 ; 1978a ; 1979a).

Il n'est évidemment jamais facile de réexaminer un dossier de fouilles vieux de plus d'un quart de siècle, d'autant

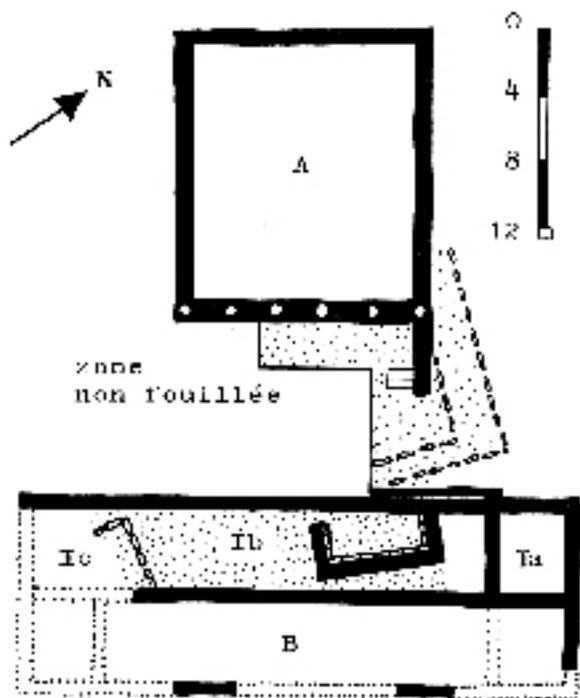


Figure 6 : Plan du sanctuaire publié à l'issue des fouilles de Jacques Hyvert (1978-1979).

Figure 6: Sanctuary plan published at the end of Jacques Hyvert excavations (1978-1979).

qu'à une méthode d'enregistrement des données aujourd'hui considérée comme obsolète s'ajoute un contexte général complexifié par les excavations de Léon Maître et par des destructions plus anciennes encore, que lui-même signale d'ailleurs (monnaie du ^{xvi} siècle dans un sondage, récupération de matériaux par les agriculteurs, etc.).

Les campagnes successives des années 1970, qui ont permis de dégager une surface d'environ 850 m², sont exposées dans des rapports annuels, auxquels sont joints des plans et des coupes, toutes dressées par rapport à un même point 0 de référence, au contraire des sondages plus ponctuels des années 1966-1967 (fig. 7, 8)². L'analyse des rapports témoigne d'une fouille assez correctement menée, même si un certain nombre de creusements, dont ceux liés aux tranchées de fondation des murs ou aux fouilles de L. Maître, n'ont manifestement pas été perçus. De même, l'enregistrement des unités stratigraphiques n'est pas optimal et les mobiliers recueillis, qui ont bénéficié d'un inventaire récent (2001), sont bien localisés dans l'espace mais ne sont que rarement associables à une couche précise. Seul l'espace 1b fait exception, avec des mobiliers qui sont ponctuellement répartis suivant trois niveaux (mais bien davantage sont reportés sur les coupes). De fait, leur utilisation dans le cadre d'un argumentaire chronologique ou d'une étude de répartition par phases est quasi impossible.

Pour faciliter la relecture d'une documentation somme toute assez riche, les couches et les constructions ont été numérotées suivant quatre systèmes distincts : de 1 à 99 pour le bâtiment A (zones VI à VIII), de 100 à 199 pour le côté nord-est (zone V), de 200 à 299 pour l'espace intermédiaire entre A et B (zone IV) et de 300 à 399 pour le bâtiment B (zones I à III). Les cotes sont référencées par rapport à un point 0 placé au pied du mur d'échiffre de l'escalier situé au devant du bâtiment A, auquel nous avons assigné, par commodité, l'altitude de 73 m NGF. Les dimensions ont été prises sur le plan au 1/100^e établi en septembre 1979 à l'issue de la dernière campagne de fouille. Enfin, nous avons conservé le principe initial de numérotation des secteurs et espaces, qui est en lien avec les mobiliers recueillis.

2. DES TRACES D'OCCUPATION DE L'ÂGE DU FER : PHASE I (JPB, AL)

Nature des vestiges

Au nord-ouest du sanctuaire, le substrat n'a été atteint qu'en un seul point, au droit de l'angle du bâtiment A, à une altitude restituée d'environ 72,50 m (sondage 1966). Dans

ces secteurs (IV à VI), la fouille n'a en outre pas atteint les niveaux les plus anciens. En revanche, le sol rocheux fait de schiste (us 318) a été atteint en plusieurs points dans le bâtiment B, à une altitude moyenne de 72,25-72,20 m. Il était recouvert par une couche d'argile noirâtre à charbons de bois (us 317, à 72,50 m) incluant du mobilier de l'Âge du Fer. Il convient sans doute de mettre ce niveau en relation avec des trous de poteaux reconnus dans deux sondages ponctuels : une vingtaine (non décrite) au nord-est (PO327) et douze à l'ouest (PO322) ; de profondeurs et diamètres variant entre 0,20 et 0,40 m, ils étaient comblés par des fragments de schiste (fig. 9, 10).

Le substrat de schiste suit manifestement une pente nord-ouest-sud-est assez douce sur l'ensemble du secteur, ce qui n'exclut pas l'existence de micro-terrasses. La première phase d'occupation est caractérisée par une couche noirâtre riche en charbons de bois et par des trous de calage de poteaux. La fouille des niveaux les plus anciens a malheureusement été limitée dans l'espace et la restitution d'un plan des vestiges gaulois est impossible.

Les dix-huit tessons recueillis permettent de définir deux nouvelles phases : l'une est datée des débuts de La Tène, plus précisément de La Tène ancienne, et présente même du mobilier potentiellement plus ancien, soit du premier Âge du Fer (phase Ia) ; l'autre, plus homogène, est située à La Tène D (phase Ib) ; cf. *infra*, § 7).

Synthèse

Ces quelques vestiges posent inévitablement la question du statut du site à l'époque gauloise : s'agit-il d'un sanctuaire ? Il est difficile de répondre à l'heure actuelle, les deux ensembles de trous de poteaux n'apportant aucun élément à ce propos. De plus, en regard de l'état de la question des sanctuaires préromains tel qu'il a été établi récemment pour l'ouest de la France (Bouvet *et al.*, 2003b), les assemblages de mobiliers qui caractérisent les dépôts cultuels – armement, parures en verre ou en métal, monnaies, faune – font particulièrement défaut à Mauves-sur-Loire. Pourtant, le mélange des mobiliers semble constituer un indice pour établir la présence d'un sanctuaire gaulois antérieur à celui d'époque romaine, comme à Allonnes (Brouquier-Reddé et Gruel (dir.), 2004), à Jublains où la nature des offrandes ne laisse pas de doute sur le statut cultuel du site laténien (Bouvet, 1997 ; Lejars, 1997) ou à Andard (Delestre, 1984). Pour ces sites, les niveaux gaulois ont été maintes fois remaniés, tant après la conquête lors des phases d'édification des sanctuaires romains que déjà aux époques protohistoriques ; cela sans parler des problèmes de la durée de vie des mobiliers offerts en offrande, qui doit être prise en compte dans l'étude de tels sites.

2. Nous avons considéré comme judicieux de conserver les coupes originales, en les complétant cependant par des numéros d'unités stratigraphiques et de structures bâties.

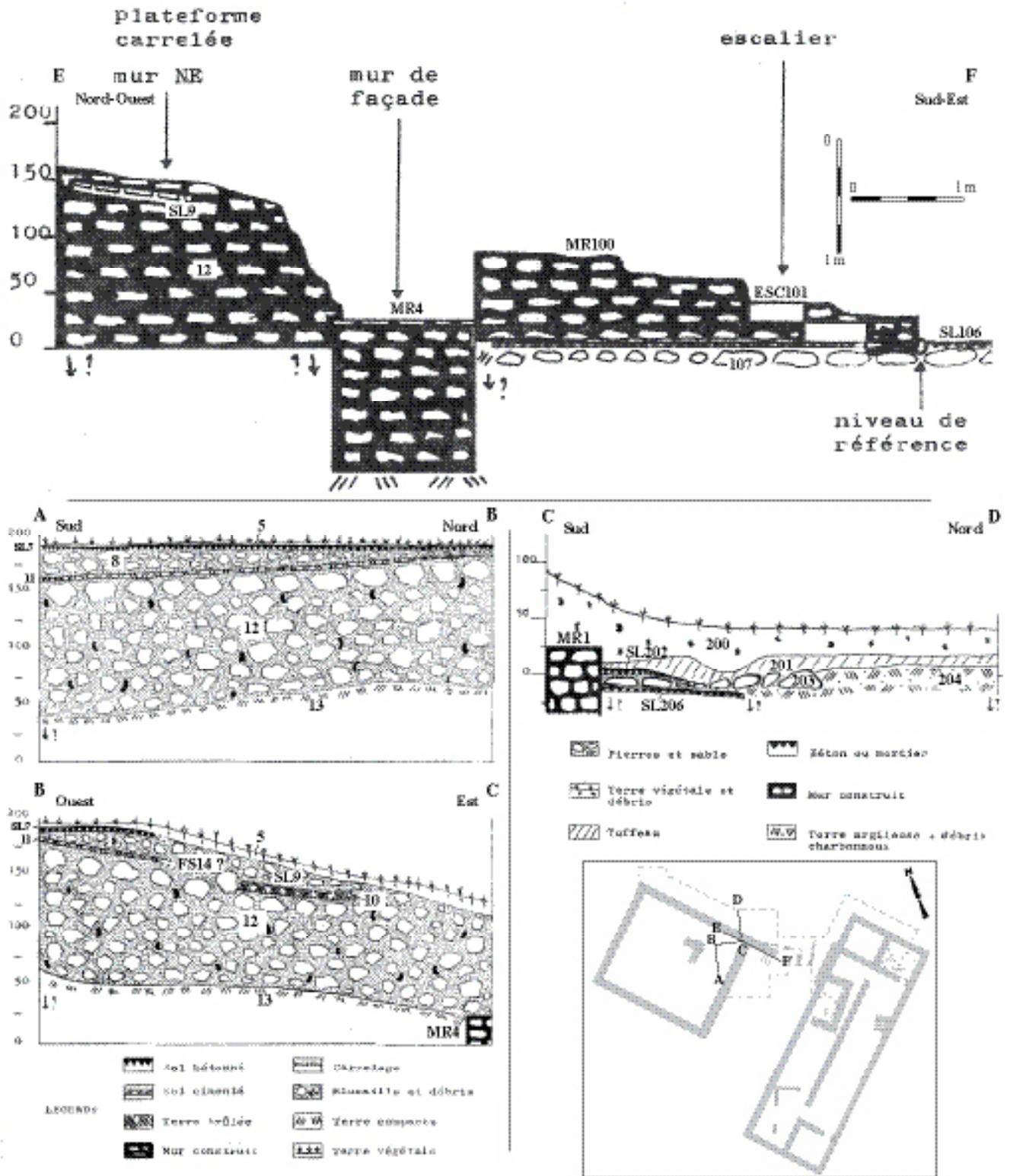


Figure 7 : Coupes établies au droit du temple A (DAO M. Monteil, d'après J. Hyvert).
 Figure 7: Sections established on the line of the temple.

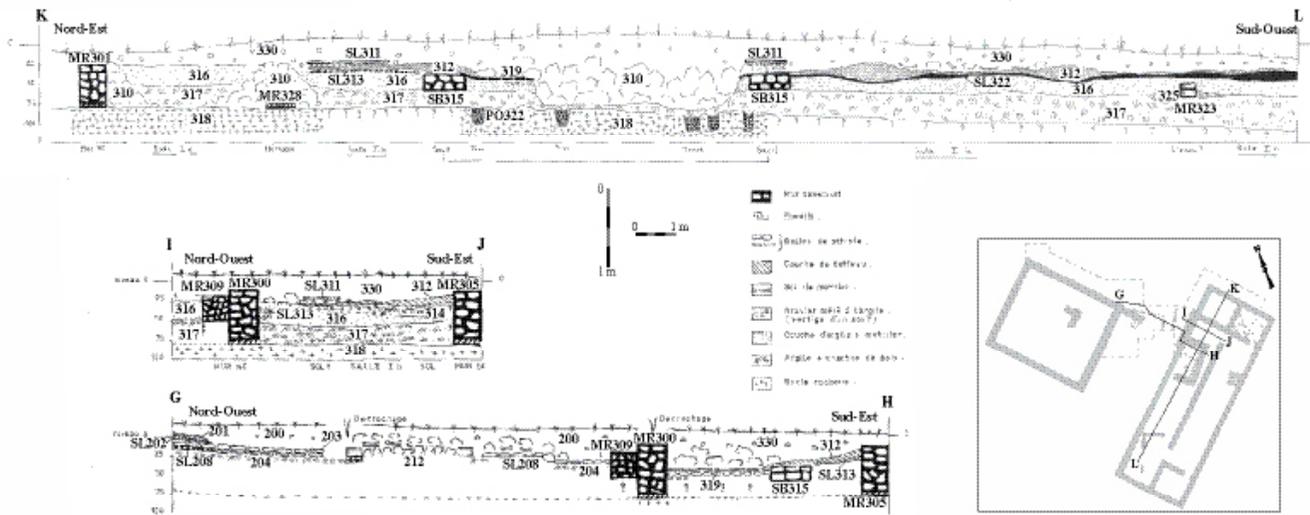


Figure 8 : Coupes établies aux abords du temple A et au droit du bâtiment B (DAO M. Monteil, d'après J. Hyvert).

Figure 8: Sections established around temple A and in the straight line of building B.

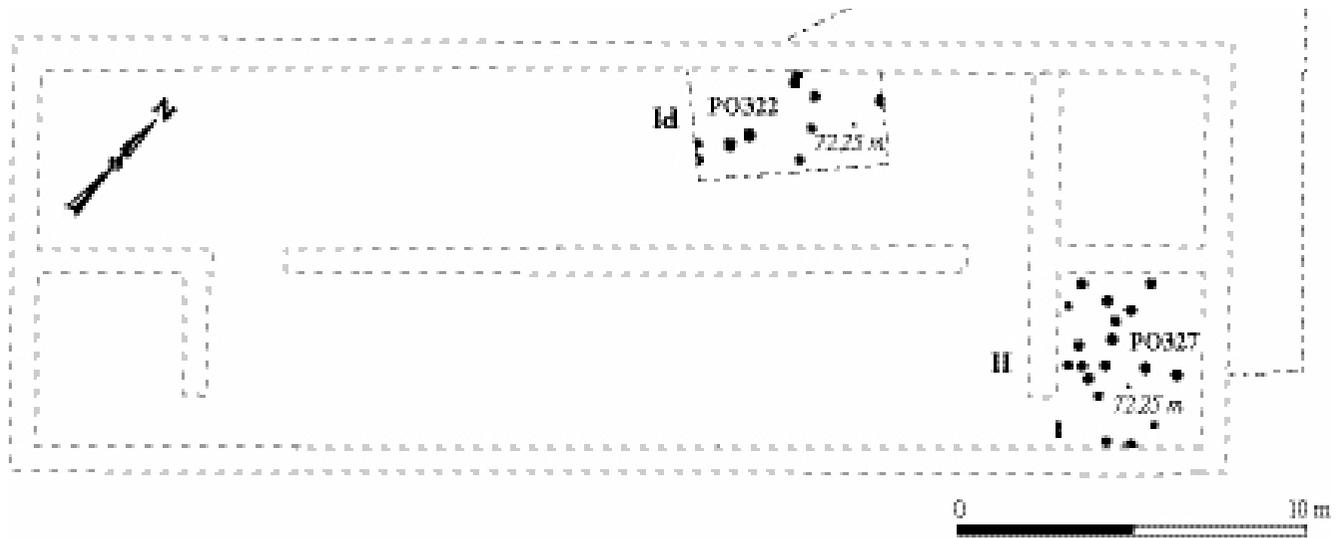


Figure 9 : Plan des vestiges de la phase I (La Tène D). Deux sondages, établis dans l'emprise du bâtiment B, ont notamment révélé des trous d'ancrage de poteaux (DAO M. Monteil, d'après J. Hyvert).

Figure 9: Plan of phase I (La Tène D) remains. Two trial excavation, established in building B site, have revealed, in particular, post holes.



Figure 10 : Vue des trous de calage de poteaux du secteur Id (Cl. J. Hyvert, 1979).

Figure 10: Post holes in area Id.

À Mauves-sur-Loire donc, la légèreté et la nature des structures préromaines, l'absence de certains mobiliers (armes, verre, etc.) et la seule présence de deux monnaies gauloises retrouvées en contexte gallo-romain (cf. *infra*, § VII) ne permettent pas de trancher définitivement sur la nature de l'occupation à l'Âge du Fer. Reste que l'hypothèse d'un lieu de culte s'établissant à La Tène ne peut être totalement exclue.

3. DÉPÔTS CULTUELS ET PREMIÈRES CONSTRUCTIONS : PHASE II (YM, MM)

Les données de fouille

Dans les secteurs I et V, une couche argileuse, incluant des charbons de bois et une quantité importante de mobilier céramique et de petits objets, la plupart manifestement déposés en offrandes, a été reconnue (us 204 et 316; fig. 7, 8, 11). Cette couche suit une pente nord-sud conforme à la topographie naturelle (de 72,85 à 72,60 m). Dans le secteur Ic, ce niveau englobe trois solins (MR323, 324 et 325, tous arasés à 72,60 m), construits en dalles de schiste disposées sur deux assises et qui dessinent un espace large de 3,50 m sur plus de 6,50 m, difficile d'ailleurs à interpréter. On note aux abords une fine couche d'argile jaune (us 325) qui pour-

rait évoquer la désagrégation d'une élévation en terre. En 1979, les fouilleurs signalent également, sans le localiser, un possible foyer rectangulaire de 0,35 x 0,55 m.

Dans les secteurs IV et V, une première étape de construction est matérialisée par la mise en place de murets ou de solins (SB211), faits de moellons équarris disposés sur deux assises et se rejoignant pour former un angle. Ils enserrent, vers l'ouest, un niveau de cailloux serrés, constituant sans doute un radier de sol disparu (us 212 à l'altitude 72,88 m). Ce sol a pu être constitué de mortier, si l'on en juge par une petite surface (us 207) observée au contact du mur d'escalier postérieur. Les deux murets, posés sur le niveau d'argile sous-jacent (us 204), sont semble-t-il trop étroits pour supporter une élévation importante et correspondent probablement plutôt à des bordures de soutènement.

Cet aménagement est longé sur ses deux côtés nord-est et sud-ouest par un dallage de schiste (SL208), encore recouvert à l'ouest par un lambeau de sol de béton de tuileau (us 205 à 72,90 m). Il descend en pente douce vers l'est (de 72,92 à 72,82 m) jusqu'au contact d'un nouveau muret, orienté nord-est/sud-ouest et construit en blocs bruts d'extraction (SB210). Cet alignement sert manifestement de blocage et marque de surcroît un dénivelé du sol d'environ 10 cm. Le sol dallé se poursuit ensuite pour venir buter, à l'altitude 72,70 m, contre un mur de pierres liées à la terre (MR309) qui adopte une orientation identique à celle du bâtiment B. Il est impossi-

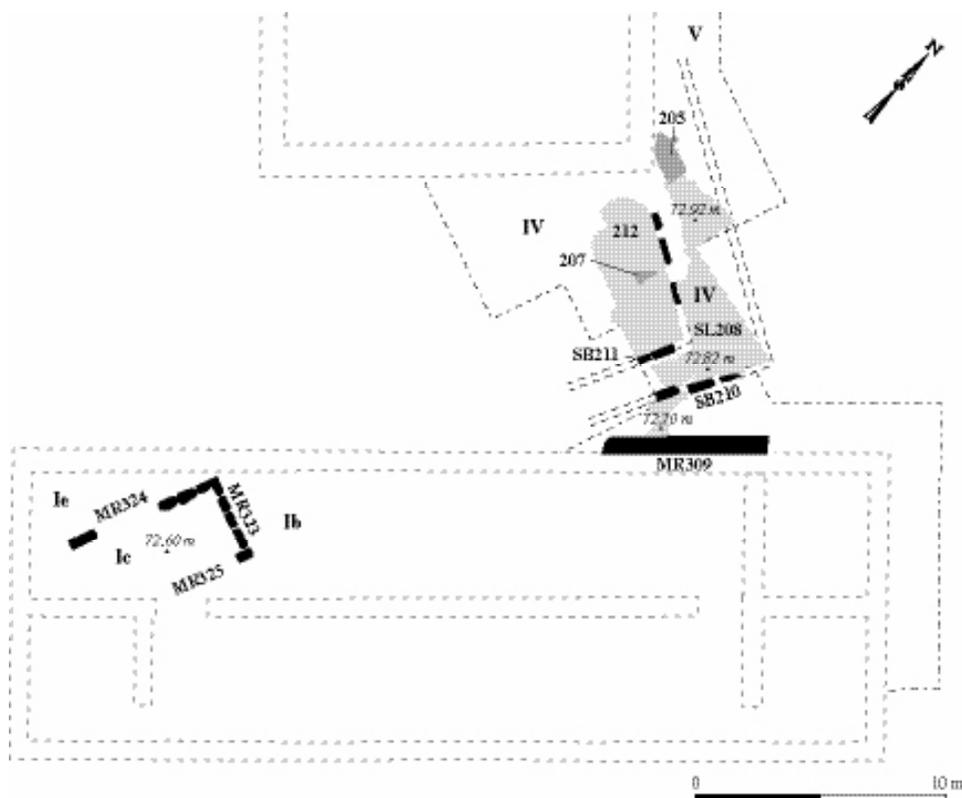


Figure 11 : Plan des vestiges de la phase II (20/40 à 70 de n. è.) situés par rapport à l'emprise du temple A et du bâtiment B postérieurs. Les trames grises signalent les sols conservés (DAO M. Monteil, d'après J. Hyvert).

Figure 11: Plan of the phase II remains (20/40 to 70 AD) located with regard to the area of subsequent temple A and building B. Grey shadings indicate the preserved soils.

ble de dire si ce dernier est contemporain ou postérieur au sol, mais son orientation différente par rapport aux autres constructions de la phase II et son mode de construction plaident plutôt pour la seconde solution (cf. *infra*, § IV).

Sur le plan publié en 1978, J. Hyvert restitue également un alignement de blocs nord-ouest/sud-est, formant un angle droit avec celui qui a été évoqué ci-dessus, mais aucune mention écrite ou graphique n'en est faite dans les rapports (fig. 6 et 11).

Synthèse

Cette deuxième phase, plus largement observée, est caractérisée par une couche de terre argileuse assez riche en mobilier. Elle a livré de nombreux objets, déposés selon toute vraisemblance comme offrandes, et des séries de monnaies qui témoignent de la mise en place d'un sanctuaire. À l'extrémité sud-est du bâtiment B postérieur (cf. *infra*, § IV), un espace défini par des cloisons en matériaux périssables sur solins pourrait lui être associé.

À un moment donné de la constitution de cette couche, une vaste aire dallée et partiellement recouverte de mortier est aménagée, tandis que les dépôts continuent sans doute à s'accumuler. Les murets identifiés au sein du dallage correspondant davantage, comme le proposaient les fouilleurs, à des soutènements d'embranchements successifs montant vers l'ouest qu'à des murs d'édifices. Au centre de l'espace dégagé, il est possible – mais non certain – qu'un sol de mortier reposant sur un radier de petites pierres annonce la proximité d'un édifice cultuel qui se trouverait de fait sous le temple postérieur et suivrait une orientation distincte.

L'emprise somme toute limitée de la fouille, enfin, ne permet pas d'exclure, comme d'ailleurs pour les phases postérieures, l'existence d'autres édifices culturels situés à proximité ou encore de péribole. Quant à l'étude du mobilier céramique et des monnaies (cf. *infra*, § 7), elle incite à situer cette phase entre les années 20-30 de notre ère au plus tôt et le courant des années 70.

4. CONSTRUCTION D'UN TEMPLE ET D'UN BÂTIMENT ANNEXE : PHASE III (YM, MM)

Le temple A

Au départ de la fouille, cet ensemble dominait le terrain environnant de 1,40 m mais les murs le ceinturant étaient préservés, tout comme du temps de L. Maître, sur des hauteurs inégales.

Le temple se présente comme un bâtiment rectangulaire mesurant 15,75 x 18 m, pour un espace intérieur de 13,65

x 15,70 m (fig. 7 et 12). Les quatre murs qui le définissent présentent au moins deux états successifs; nous nous intéresserons ici au plus ancien. Le mur nord-est (MR1), le mieux conservé, comportait un parement externe construit en moellons de schiste, liés au mortier et avec joints tirés au fer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, côté où une arase de briques s'intercale toutefois entre les moellons. Les murs nord-ouest (MR2) et sud-ouest (MR3), dont les parements sont davantage épierrés, sont plus difficiles à décrire : les arases de briques y semblent absentes mais la présence de joints tirés au fer est attestée dans l'angle intérieur sud-ouest. Le mur de façade sud-est (MR4), enfin, dépasse en largeur les précédents : 1,24 m contre 1,05 m. Il est arasé à une altitude inférieure (73,25 m) à celle des autres murs et suivant un niveau plan qui laisse apparaître, sur le mortier, des empreintes de briques carrées interprétées par J. Hyvert comme les restes d'un seuil. À 5 m de l'angle sud-est, la fouille a révélé une grande fosse de 1,50 m de long sur 1,05 m de profondeur (FS16), qui empiète sur les sols extérieurs et s'achève au fond par un creusement très régulier de 0,40 x 0,80 m, non centré sur la longueur du mur. Cette même fosse a permis d'observer la fondation du mur sous la forme de blocs assemblés sans mortier.

C'est seulement à la faveur d'un éboulement, en 1979, qu'une fouille partielle de l'intérieur du bâtiment a révélé l'existence d'une division interne, jusque-là inconnue. Fut ainsi dégagé l'angle sud-est de deux murs, renforcé par de gros blocs de granite chaînés (fig. 13 et 14). Le mur nord (MR18), large de 0,90 m, est construit en moellons avec joints tirés au fer et rangs de briques. L'arase de sa perpendiculaire (MR19), de largeur identique, conservait des traces de briques carrées de 0,28 m de côté, évoquant un autre probable seuil.

Dans l'angle interne de ces deux murs, un sol de mortier blanc (SL17) a été identifié, mais non coté. Il avait toutefois été rencontré dans un sondage réalisé en 1967 au centre du bâtiment, à une altitude qui, par comparaison, peut être approximativement restituée aux environs de 73,35 m. J. Hyvert précise en outre qu'il est en contrebas de 0,28 m par rapport au seuil du mur MR19, coté à 73,63 m.

Les deux murs ménagent en outre, avec ceux du périmètre extérieur, une galerie large de 3,10 m au nord-est et de 4,80 m au sud-ouest. Aucun sol n'était conservé ici, mais on y a identifié, sans la fouiller, une couche d'argile (us 13 à 73,40-73,65 m).

Au nord-est et au sud-ouest du temple A

Les aménagements antérieurs (SB210, SB211, SL208) et la couche 204 sont recouverts au nord-est (secteur V) par un sol de mortier sableux (SL202 à 73,05 m) qui s'appuie

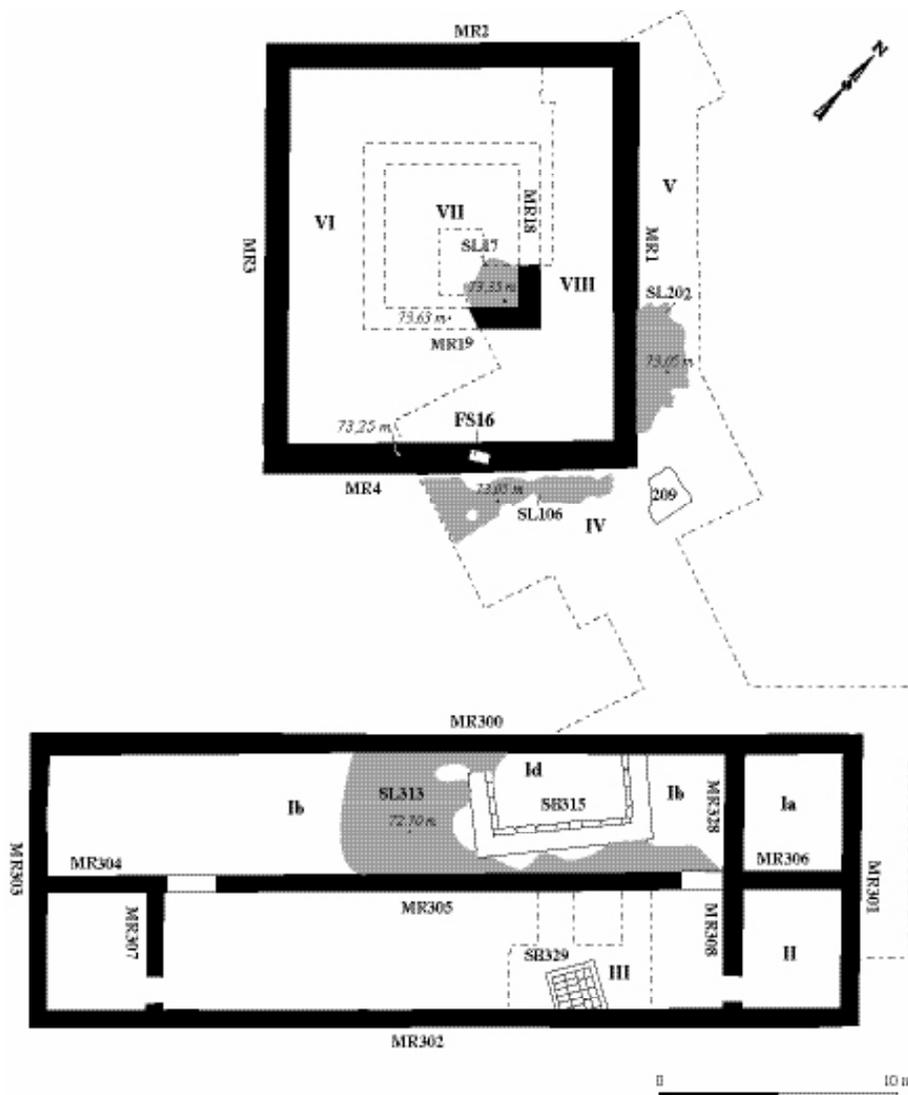


Figure 12 : Plan du sanctuaire lors de la phase III (70 à 150 de n. è.) (DAO M. Monteil, d'après J. Hyvert et L. Maître).

Figure 12: Sanctuary plan in phase III (70 to 150 AD).

contre le mur du temple et repose sur un radier de pierres plates (us 203) (fig. 8 et 12). Sa largeur conservée (2 m) est assez constante, mais sans limite marquée au nord-est, où il cède la place à de la terre et à du sable (us 206) ni vers le sud-ouest, où il s'interrompt au contact d'un remblai contenant de nombreux fragments de tuiles (us 209). Au sud-ouest (secteur IV) et au-devant de la façade du temple, c'est également un sol de mortier blanc et cailloutis (SL106 à 73,05 m) qui a été mis en place. Il est visible tout au long du mur de façade bien qu'il soit détruit sur une largeur de 0,20 m au contact de ce dernier (érosion différentielle ou trace d'un emmarchement) et il est bien conservé sur 2 m de large. Une réfection ponctuelle est marquée, sur cette même largeur, par une pellicule de mortier gris de 1 cm d'épaisseur (us 105). Le sol est ici fondé sur un radier de cailloux (us 107) qui cède la place, à l'endroit où disparaît le mortier, à des pierres de plus grosse taille. Vers le sud-est

et le bâtiment B, la destruction plus importante des vestiges semble avoir fait disparaître la suite de ces niveaux.

Ces deux sols sont situés à une altitude identique et définissent, de part et d'autre de l'angle sud-est du temple, un couloir de circulation large de 2 m en moyenne.

Le bâtiment B

Cette zone est apparue plus arasée que ses abords, davantage en outre que lorsque L. Maître y avait exécuté des fouilles en la dégagant dans son intégralité (fig. 8 et 12). Même si ce n'est pas l'avis des fouilleurs, et même si les tranchées de fondation des murs ne sont pas visibles sur les coupes, il est assuré que le bâtiment B est postérieur à la couche 316 évoquée plus haut.

Le bâtiment B présente un plan rectangulaire long de 35 m et large de 12,40 m (dimensions intérieures : 33,50 x



Figure 13 : Vue, prise du sud, de l'angle est de la *cella* avec, au premier plan, le seuil d'accès. Le chaînage de ce dernier avec le mur perpendiculaire est marqué par des blocs de granite. À l'arrière-plan, on distingue le mur extérieur du temple (Cl. J. Hyvert, 1979).

Figure 13: View, taken from south, of the east angle of the cella, with, in foreground, the access threshold. The bounds of the latter by the perpendicular wall are marked by big stones of granite. In the background, we can see distinguish the external wall of the temple.

10,80 m), avec des murs larges de 0,68 à 0,75 m et construits en moellons irréguliers de schiste liés au mortier (MR300 à MR 308). Il était toutefois mieux conservé au moment des travaux de L. Maître, avec des élévations pouvant alors atteindre 1,80 m.

Il n'y a aucun argument pour supposer que ce bâtiment n'a pas été conçu dès l'origine plus ou moins sous la forme qui avait été identifiée par L. Maître et qui a été confirmée par les fouilles plus récentes. Il est subdivisé longitudinalement en deux moitiés à peu près égales (5 m de large), avec à l'ouest une salle occupant toute sa longueur et communiquant vers l'est, par deux portes de 2 m de large, avec une



Figure 14 : Vue de détail, prise de l'est, des blocs de grand appareil formant l'angle de la *cella*. À l'arrière plan, on distingue le remblai d'exhaussement lié à la phase IV (Cl. J. Hyvert, 1979).

Figure 14: Detail view, taken from east, of large stones forming the angle of the cella. In the background, we distinguish the embankment of the phase IV.

seconde salle longue d'environ 20 m et située en contrebas d'environ 0,40 m. Cette dernière est quant à elle flanquée à chacune de ses extrémités d'une pièce de petite taille (4,15 x 4,95 m) avec, pour chacune, une porte large de 1,50 m. La petite pièce située au sud-est, mieux conservée que l'autre à l'époque de L. Maître, présentait un sol de mortier et cailloutis, mais les fouilles de 1966-1967 n'y ont identifié qu'un sol de terre mêlée de pierrailles. L. Maître avait également pu observer, « en face de la première porte d'entrée vers l'est », une embrasure de fenêtre large de 1,48 m et avait remarqué, dans les parties basses, quelques vestiges d'un enduit peint à décor géométrique fait de bandes rouges de diverses largeurs s'entrecroisant sur un fond blanc ou encore de plinthes rouges ainsi que de fragments bleus, violets, verts ou jaunes.

Dans la salle III, L. Maître avait découvert une fosse creusée dans le schiste sur environ 1 m de profondeur. Le fond rectangulaire de 2,10 x 1,80 m, était tapissé de 22 *tegulae* posées bord à bord et dont certaines gardaient encore des traces de mortier de chaux (SB329). D'autres *tegulae* étaient placées sommairement contre les parois. Cette structure, revue dans les années 1970, était en partie engagée sous la base du mur voisin (MR302) et lui est de ce fait antérieure. Il est probable qu'il s'agisse là d'un bac de gâchage de mortier utilisé lors de la construction du bâtiment ou du temple voisin, ou d'un bac à chaux.

Par ailleurs, au droit des espaces Ia et Ib, deux murs posent problème. Le premier (MR309) a été identifié sur une courte longueur au nord-est, le long d'une partie de la façade postérieure du bâtiment B. Construit en moellons liés à la terre sur une largeur de 0,65 m, il est arasé à 72,82 m. On retrouve des deux côtés la même couche 316 à 72,75 m, ce qui implique la

postériorité du mur par rapport à celle-ci. Côté nord, le dallage SL208 évoqué plus haut vient en appui, mais l'orientation différente du mur et des aménagements SB210 et SB211 ne plaide pas en faveur d'une contemporanéité. L'hypothèse d'un mur de terrasse ne peut pas non plus être retenue, compte tenu de l'absence de dénivelé notable de part et d'autre. On conviendra ici qu'à moins d'imaginer une phase intermédiaire (mais dans laquelle il aurait été bien isolé), ce mur doit être associé au bâtiment B, sans que pour autant sa fonction puisse être définie.

Du côté nord-est, ce mur MR309 s'interrompt à l'aplomb d'un autre mur perpendiculaire reconnu à la limite entre les espaces Ia et Ib (MR328). Il est certes tentant de les associer, mais le second se limite à vrai dire à une fondation arasée de petites pierres (altitude 72,25 m), que les fouilleurs associent au bâtiment en notant qu'elle présente un aspect semblable à celle des murs avoisinants. Mais ils notent en même temps que cette fondation est recouverte par une couche de remblais soigneusement aplanie pour supporter les sols intérieurs de l'édifice (us 310). En réalité, aucun sol n'a été reconnu à cet emplacement et la coupe stratigraphique est incohérente puisque les remblais, composés de blocs de schiste et, à la base, de fragments de fûts de colonnes et de chapiteaux en tuffeau, évoquent plutôt une destruction, mais ces remblais apparaissent stratigraphiquement antérieurs aux couches anciennes 316 et 317. Il est donc vraisemblable que ce secteur a été perturbé par un creusement ancien non repéré (ou par les fouilles de L. Maître). La même coupe montre toutefois que les deux sols successifs du bâtiment (SL313 et SL311) s'interrompent au droit du mur MR328, ce qui confirme en revanche le lien de ce dernier avec l'édifice. Dans cette hypothèse, l'espace I serait doté, côté est, d'une annexe de 4,20 x 5,10 m.

Dans l'espace Id, enfin, un aménagement bâti (SB315) est caractérisé par trois murets orientés en biais par rapport au bâtiment. Ceux-ci, larges de 1,10 m, sont construits sur deux assises de blocs liés au mortier ; le plus méridional s'interrompt en ménageant une ouverture de 0,80 m environ. Cet ensemble, long de 7,40 m pour 3,60 m de large, définit un espace intérieur de 2,80 x 5,40 m, occupé par un sol de dalles polygonales en schiste ardoisier avec quelques fragments de tuiles, le tout étant lié au mortier de chaux (us 319 à 72,60 m). Au sud-ouest, ce sol est percé par une fosse (FS320), laissant voir une couche sous-jacente de sable et moellons calcaires (us 321). Si l'on en juge par les dires des fouilleurs et par leurs coupes, cet aménagement est bien contemporain du bâtiment puisque le dallage intérieur vient s'appuyer contre le mur de façade et que les premiers sols reconnus dans ce secteur (SL313 et SL322) viennent au contact des murets et changent d'ailleurs légèrement de nature de part et d'autre.

Du côté est, un sol de mortier de chaux et gravier (SL313) descend en pente douce (de 72,70 à 72,63 m) jusqu'au contact de la construction en U (SB315). Il repose ponctuellement sur une couche d'argile avec cailloutis (us 314), qui constitue peut-être un sol de terre antérieur ou, plus sûrement, un fin remblai de nivellement (à 72,65-72,60 m). Le sol SL313 trouve un prolongement vers l'ouest sous la forme d'un niveau de mortier incluant moins de cailloux (SL322), mais placé à un niveau comparable (72,65 m en moyenne).

Synthèse

Durant cette troisième phase, là où L. Maître restituait un seul et même édifice en forme de T, ce sont en réalité deux bâtiments distincts qui sont édifiés en lieu et place des précédents, mais suivant des orientations différentes. Il s'agit d'un temple de type romano-celtique (A) et d'un bâtiment allongé (B), qui sont séparés l'un de l'autre par un espace dont la largeur totale est de 11 m. Le temple A est défini par un mur périmétral de 15,75 x 18 m et son espace intérieur (13,65 x 15,70 m) est occupé par une *cella* dont on ne connaît qu'un angle et qui, si l'on admet une restitution par symétrie, pourrait dessiner un espace quadrangulaire d'environ 7,45 x 8 m pour une surface interne de 5,65 x 6 m. Cette *cella* est entourée sur les deux côtés reconnus par une galerie, large de 3,10 m au nord-est et de 4,80 m au sud-est, dont le sol a disparu.

L'espace intermédiaire entre le temple et le bâtiment B se présente quant à lui sous une forme sans doute assez similaire à celle des emmarchements antérieurs. On en connaît en tout cas des sols de mortier de chaux, larges de 2 m, qui flanquent les murs périmétraux nord-est et sud-est. Ils se prolongent, vers l'est et le bâtiment D, par l'intermédiaire de grosses dalles, avant de disparaître du fait d'une destruction. L'absence de mur-bahut ou de stylobate en limite incite à ne pas reconnaître là des portiques ouverts vers l'extérieur, mais plutôt des espaces de circulation périphériques.

Le bâtiment B affecte quant à lui la forme d'un rectangle de 35 m de long et 12,40 m de large. Il est partagé en deux longues salles de largeur identique (5 m). La plus occidentale, dont le sol est constitué de mortier de chaux, est sans doute flanquée au nord-est par une pièce, tandis que l'autre dispose de deux petites annexes à chacune de ses extrémités. Les recherches de L. Maître montrent que la salle orientale est en contrebas d'environ 0,40 m par rapport à sa voisine occidentale et permettent de restituer des accès. Enfin, la construction en U située à l'intérieur de la salle occidentale pose question, tant par sa forme que par son orientation, distincte de celle des murs environnants. Les fouilleurs l'ont successivement interprétée comme un bassin puis comme

un seuil, mais ces hypothèses paraissent peu vraisemblables. Il pourrait aussi s'agir des restes d'un socle de statue. En outre, le plan en U n'est pas sans évoquer les bancs mis au jour à proximité du sanctuaire de l'Imminenwingert à Trèves, consacré à Lenus Mars (Gose, 1955, p. 91-98 et pl. 65-67 ; Scheid, 1991, p. 51). Ces bancs – l'inventeur les a qualifiés de *triclinia*, mais le terme n'est pas adapté à des structures sur lesquelles on s'asseyait – étaient liés à des autels, et donc à des rituels sacrificiels, hypothèse que la position de la construction de Mauves, face au temple, n'interdit pas. Aucune de ces propositions, cependant, n'explique de manière satisfaisante l'orientation divergente de cet aménagement, laquelle doit renvoyer à des impératifs qui nous échappent.

Les deux édifices participent évidemment d'un même ensemble qui trouve sa comparaison la plus proche, comme l'avait bien noté G. Aubin (1981, p. 358), à Entrammes en Mayenne (Naveau, 1982) ; dans les deux cas, le temple est apparemment dépourvu de péribole et associé à un bâtiment annexe de forme allongée. Un bâtiment de plan très voisin a aussi été identifié dans le sanctuaire de Parc-ar-Groas, à Quimper (Bouvet *et al.*, 2003b, fig. 61) (fig. 15). Ces édifices étaient très probablement voués à l'accueil des fidèles et à certaines pratiques cultuelles ; ainsi, à Entrammes, ont été découverts des restes osseux qui témoignent de la tenue de banquets rituels (van Andringa, 2002, p. 102), tandis qu'à Mauves-sur-Loire, l'abondance des petits mobiliers indique sans doute que le bâtiment accueillait les dépôts d'offrandes et ex-votos. Il nous semble en revanche beaucoup plus difficile de lui reconnaître une fonction d'entrée monumentale, comme le fait I. Fauduet (1993, p. 40-41) : dans cette hypothèse, que les parallèles qui viennent d'être invoqués rendent très improbable, on s'attendrait plutôt à rencontrer une porte en position axiale.

La circulation dans le bâtiment B n'est pas facile à restituer, notamment parce que le mur de façade sud est partout arasé au niveau ou en dessous des sols extérieurs. Il est possible, mais non certain, qu'il ait supporté une colonnade ouvrant en direction du temple. Des accès devaient exister au droit des petites annexes de la salle la plus méridionale, permettant ensuite de rallier la salle septentrionale grâce aux portes latérales reconnues par L. Maître, sans doute équipées d'au moins deux marches d'escalier si l'on en juge par le dénivelé de 0,40 m qu'il signale. Le passage à travers le portique, si portique il y a eu, pouvait se faire de plain-pied avec le parvis environnant le temple. Sur ce dernier, si les arases des deux murs sud-est successifs correspondent bien à l'emplacement de seuils, ce qui paraît probable, on peut envisager un accès depuis le parvis extérieur, avec un premier dénivelé de 0,20 m à 0,30 m au droit du seuil du mur MR4, puis un sol de galerie situé en léger contre-haut et enfin une *cella* en contrebas de 0,30 m par rapport au seuil.

L'absence de mobilier céramique et de fragments d'architecture sûrement associables à cette phase ne permet pas de la dater avec précision ni d'aller très loin dans la restitution. Les dates proposées pour la phase antérieure du sanctuaire permettent cependant de situer cette étape de monumentalisation dans le courant du dernier quart du 1^{er} siècle de notre ère ou au début du siècle suivant. Enfin, les quantités de fragments de tuffeau employés dans la phase suivante prouvent l'existence d'un ordre déjà en partie en pierre.

5. RÉFECTION ET MONUMENTALISATION : PHASE IV (YM, MM)

Le temple A

Dans un second temps, tout l'intérieur du temple est exhausé par un épais remblai de moellons et blocs de schiste (conservant pour certains des traces de mortier), mêlés à quelques fragments de briques et de tuffeau mouluré (us 12) (fig. 7 et 16). Ce remblai supporte un niveau de mortier sableux (us 11) qui suit une pente ouest-est (de 74,60 à 74,80 m), sans doute liée à un affaissement. Compte tenu de sa texture, il s'agit plus vraisemblablement d'un niveau de chantier que d'un sol. Lui succède un radier de cailloux et moellons (us 8) recouvert par un sol, épais de 3 à 5 cm et fait de mortier incluant du cailloutis de calcaire dévonien (SL7, à 74,90 m). L'épaisseur totale du remblai avoisine ainsi 1,50 m. Il est vraisemblable que les murs sont rehaussés en parallèle, probablement même après avoir été partiellement détruits. C'est ce qu'on peut en effet déduire de l'observation de deux états dans le parement interne du mur MR1 : le plus ancien, déjà décrit (cf. *supra*, § IV), est surmonté d'un mur de moellons aux joints tirés au fer, mais cette fois avec au moins deux arases de briques espacées de 0,50 m (fig. 17). Ce mur conservait en outre, du côté extérieur, les restes d'un enduit peint de couleur rouge qui, à la fin du XIX^e siècle, était encore attesté sur 1 m de hauteur et suggère un débours de toiture pour sa protection (mais il peut aussi appartenir à une étape postérieure). L. Maître avait en outre observé sur le parement interne d'un autre mur, et au niveau du sol, une moulure de mortier peinte en rouge, qu'il est tentant d'associer à cette phase.

Les liens entre la *cella*, qui n'a été reconnue qu'en 1979, et le remblaiement qui vient d'être évoqué n'ont pas été précisés par les fouilleurs. On doit pourtant admettre que cette *cella* a été maintenue dans la même position et selon le même plan ; dans le cas contraire, en effet, puisqu'aucune autre forme de subdivision n'a été perçue dans le blocage du *podium*, il faudrait admettre que le temple se réduisait à une salle rectangulaire. Il s'agirait alors d'un temple pseudo-

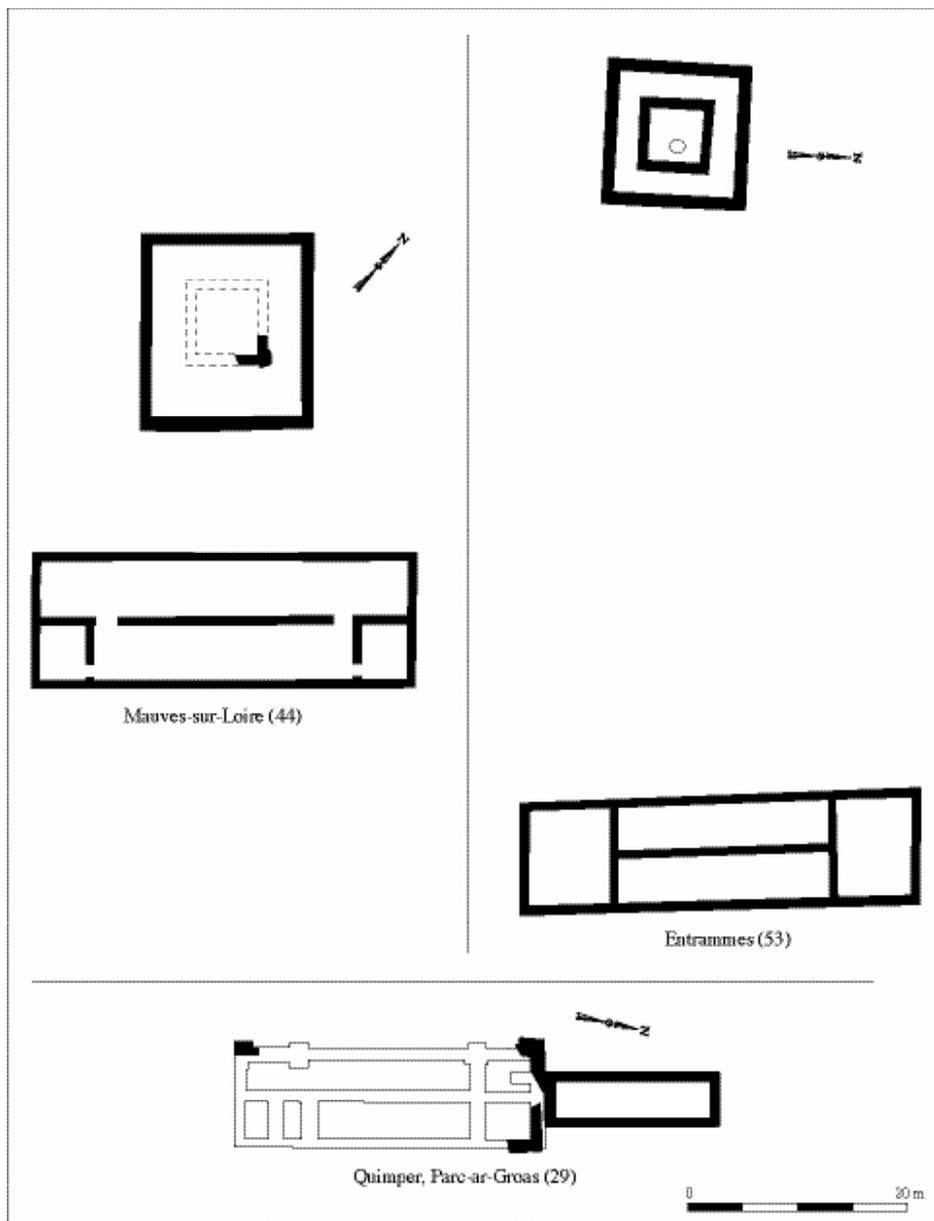


Figure 15 : Comparaison en plan des édifices culturels de Mauves-sur-Loire, Entrammes et Quimper (DAO M. Monteil, d'après J. Naveau, 1997 et J.-P. Le Bihan, 2003).

Figure 15: Comparison in plan of cult buildings of Mauves-sur-Loire, Entrammes and Quimper.

périptère dépourvu de *pronaos* et juché sur un *podium*, solution pour le moins invraisemblable.

Dans le même temps, un mur d'échiffre, long de 3,90 m, large de 1 m et conservé sur 0,85 m de haut (altitude 73,85 m), est construit dans le prolongement du mur nord-est du temple A (MR100) (fig. 16). Il repose sur le sol de mortier SL106 et comprend deux parements distincts. Celui qui est dirigé vers le nord est construit en moellons liés au mortier avec deux arases de tuiles remployées, distantes de 0,20 m; le côté opposé est plus grossier avec des moellons de tailles inégales.

De ce même côté sud, deux marches d'escalier ont été reconnues, à la suite de L. Maître (ESC101). La première, en calcaire, est incomplète mais encastrée dans le mur

(l. 0,55 m; ép. 0,23 m à la cote 73,20 m); la deuxième, en granite, est légèrement déplacée (1,26 x 0,50 x 0,20 m à 73,40 m). Toutes deux reposent pour partie sur le sol de mortier antérieur et pour le reste sur une couche de pierres sèches mêlées à de la terre qui se prolongeait jusqu'au talus recouvrant le mur de façade du temple (us 104). L'existence d'un mur d'échiffre en vis-à-vis n'a jamais pu être démontrée mais reste très probable. Les sols environnant cet escalier et assurant la jonction avec le bâtiment B ont pu continuer à être utilisés; en tout cas, aucun autre sol postérieur n'a été identifié.

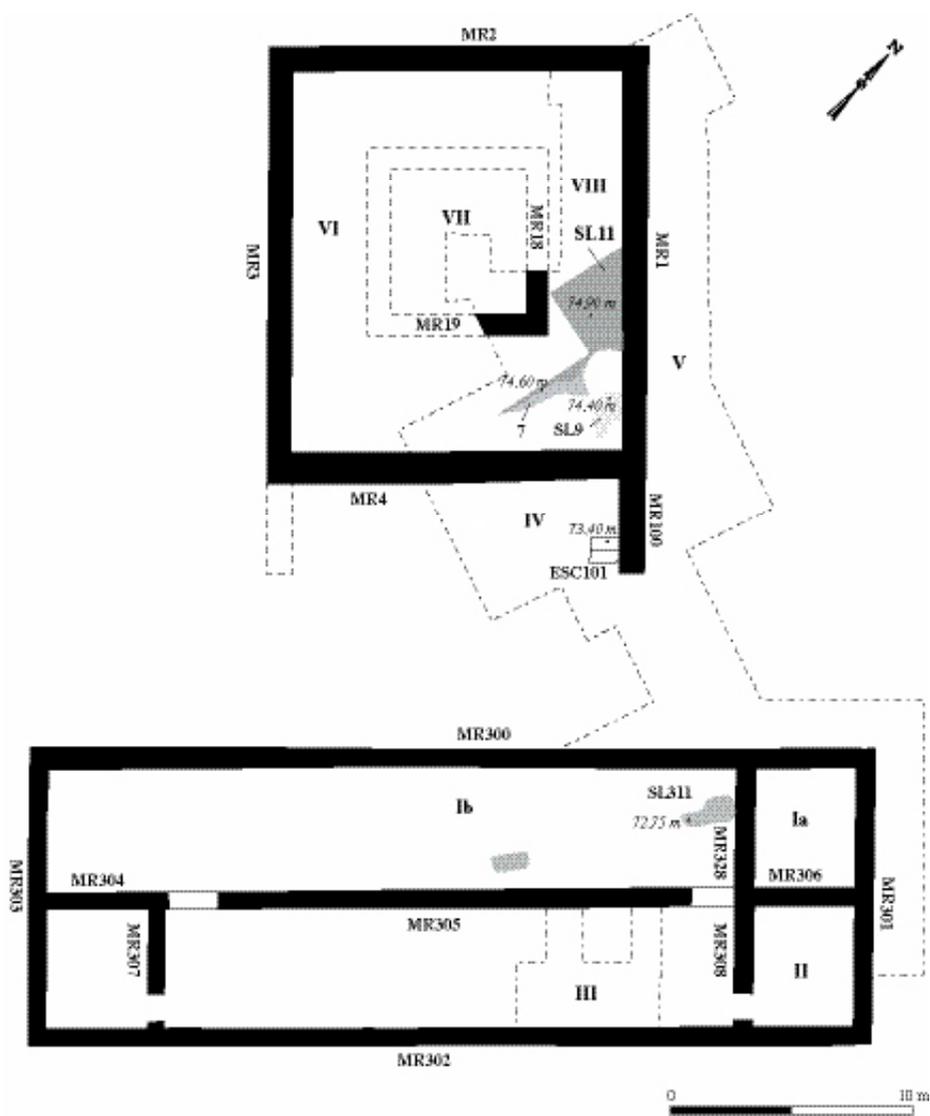


Figure 16 : Plan du sanctuaire lors de la phase IV (150 à 350 de n. è.) (DAO M. Monteil, d'après J. Hyvert et L. Maître).

Figure 16: Sanctuary plan in phase IV (150 to 350 AD).

Le bâtiment B

C'est peut-être dans le même temps, mais sans qu'on puisse l'assurer, que les sols du bâtiment B sont refaits (fig. 8 et 16). Le sol originel de la salle Ib, tout au moins, est recouvert par une couche de tuffeau pulvérisé, épaisse de 1 à 12 cm (us 312). Très ponctuellement, ce remblai conserve en surface les restes d'un sol en béton de tuileau marqué par des traces de cendres (SL311 à -25). Ce sol condamne en outre la construction SB315 et trouve un écho dans la salle III voisine où L. Maître avait également noté la présence d'un béton de tuileau.

Synthèse

Pour le temple A, cette quatrième phase correspond à de profondes modifications. La *cella* et son déambulatoire sont

exhaussés de près de 1,50 m et dotés d'un même type de sol en mortier. Les murs périmétraux sont alors vraisemblablement aussi surélevés. Dès lors, l'accès à cet espace nécessite la mise en place d'un escalier frontal dont on a retrouvé l'un des murs d'échiffre et deux marches. Plutôt que d'imaginer, à la suite de L. Maître, un escalier étroit à chacune des extrémités de la façade, on restituera un escalier unique, couvrant toute la largeur du temple. Sur une largeur de 3,50 m et avec des marches de 0,20 m de large pour autant de hauteur, il devait compter sept à huit degrés au total. Le parvis extérieur est semble-t-il conservé dans son aspect antérieur, tandis que les sols du bâtiment B sont peut-être refaits à ce moment; cette réfection ne peut cependant être précisément datée.

De toutes les phases que connaît le sanctuaire, celle-ci est la mieux documentée et a livré des informations suffisantes pour qu'une restitution soit tentée. L'existence d'un *podium* auquel donnait accès un escalier de façade est assurée. Sous



Figure 17 : Face interne du mur extérieur oriental montrant la réfection à arases de briques (phase IV) qui s'appuie sur le mur antérieur (phase III). Les joints tirés au fer entre les moellons de schiste sont bien visibles (Cl. J. Hyvert, 1979).

Figure 17: Interior face of the eastern exterior wall showing repair with bricks levelling courses which leans on the previous wall (phase III). The regular joints between the quarry stones are very visible.

son niveau de circulation, sont conservés des vestiges des murs de la *cella*, structurellement indépendants du mur périmètre du *podium*. Un tel dispositif, qui n'est pas sans rappeler le temple de Jublains (Mayenne), conduit à privilégier l'hypothèse d'un édifice périptère. Certes, une autre ordonnance, documentée par le temple de Cherré à Aubigné-Racan (Sarthe), est théoriquement possible, mais elle revêt un caractère très anecdotique (Lambert et Riouffrey, 2006, p. 225-227). L'absence de tout aménagement dans le massif du *podium* entre les murs de la *cella* et le mur antérieur de celui-ci prouve que le temple était dépourvu d'un véritable *pronaos*, mais le déambulatoire est plus large en façade que sur les côtés et la partie postérieure, ce qui suffit à orienter l'édifice.

Contrairement à ce qu'on observe à Jublains, où la structure du mur du *podium* permet de localiser l'emplacement des colonnes, aucun indice ne nous renseigne ici avec certitude sur le nombre et la répartition des supports. Par compa-

raison avec des édifices mieux conservés, on doit considérer que ce temple, large de 15,60 m, développait une façade hexastyle : le *podium* de la Maison Carrée de Nîmes est en effet large de 14,94 m (Amy et Gros, 1979, p. 88), celui du temple d'Auguste et Livie, à Vienne, de 14,25 m (Blagg, 1990, p. 425), celui du temple d'Evora de 15,50 m (*ibid.*, p. 424), celui du temple du *forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges de 14,40 m (Badie *et al.*, 1994, p. 103). Quant aux 18 m des longs côtés du temple de Mauves, ils n'admettent guère qu'une solution et conduisent à restituer sept colonnes (fig. 18).

Le faible étirement de l'édifice, avec des colonnes latérales à peine plus nombreuses que celles de façade et l'absence de *pronaos*, trouvent un écho sur les temples périptères rhéno-danubiens étudiés par M. Trunk à Augst/Schönbühl, au Magdalensberg et dans la *Colonia Ulpia Traiana* (Trunk, 1991, p. 78-79) ou, dans le cadre régional, sur les temples de Jublains et de Rieux (Maligorne, 2006, p. 50-51 et 59).

De très nombreux fragments d'architecture en tuffeau, se rapportant assurément à l'ordre externe du temple de Mauves, ont été retrouvés lors des différentes interventions (Maligorne, 2004, p. 596-606 ; 2006, p. 62-64). Ils assurent que le temple était d'ordre corinthien : les colonnes reposaient sur des bases attiques apparemment dépourvues de plinthe – à moins que celle-ci n'ait été taillée dans une assise distincte – ; elles comportaient un fût rudenté en partie basse, cannelé en partie haute et un chapiteau corinthien normal (fig. 19). L'existence d'un entablement également en pierre, si elle n'est pas documentée avec certitude, ne semble guère douteuse. Les données de fouilles ne permettent certes pas de se faire une idée très précise des pratiques des récupérateurs de matériaux, mais il est probable qu'ils se sont intéressés en priorité aux blocs d'entablement, plus faciles à remployer ou à débiter, et qui devaient être démontés en premier lieu.

D'autres fragments d'architecture en tuffeau sont plus difficiles à restituer dans la construction, d'autant que le bâtiment B devait lui aussi comporter une colonnade en façade et qu'on ne peut tout à fait exclure l'appartenance de certains éléments à la phase antérieure du temple. Au XIX^e siècle, L. Maître a ainsi retrouvé un fragment d'archivolte, aujourd'hui perdu, et un fragment de pilastre cannelé ; tous deux – mais ce n'est qu'une hypothèse parmi d'autres – peuvent provenir d'ouvertures. Sont aussi conservés un fragment de base toscane (qui ne peut trouver place dans le temple du I^{er} s.) et un fragment de fût orné de feuilles imbriquées, présentant un diamètre restitué de 0,52 m. M. Provost attribue ce dernier élément à une colonne de Jupiter (Provost, 1993, p. 343), mais les imbrications, si elles sont fréquemment associées à ce type de colonnes votives, apparaissent aussi au sein de bâtiments (Vipard, 1997, p. 227-228).

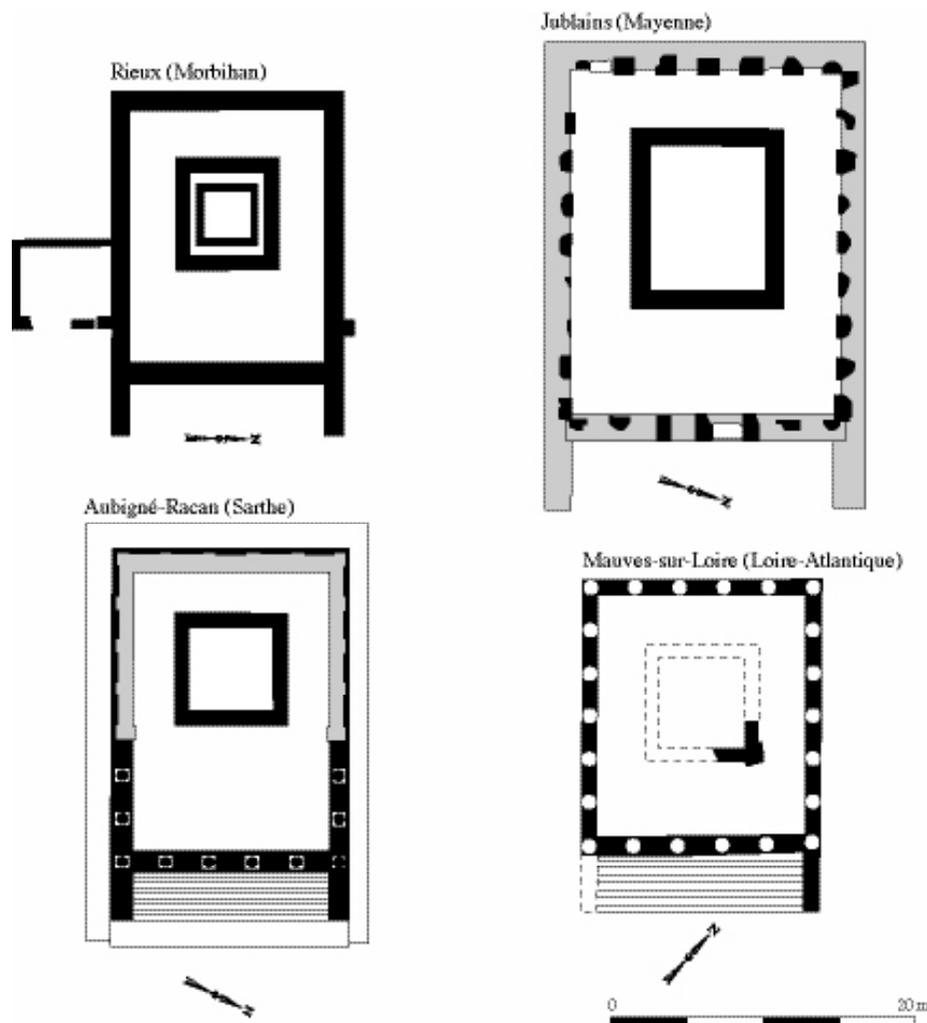


Figure 18 : Comparaison du temple de Mauves-sur-Loire (restitution partielle de l'entrecolonnement et de l'escalier, phase IV) et des temples de Rieux (Morbihan, d'après L. Maître), Jublains (Mayenne, d'après J. Naveau, 1997) et Aubigné-Racan (Sarthe, d'après Cl. Lambert et J. Rioufreyt) (DAO M. Monteil).

Figure 18: Comparison between the temple of Mauves-sur-Loire and the temples of Rieux (Morbihan), Jublains (Mayenne) and Aubigné-Racan (Sarthe).

On retournera sur un terrain plus ferme en évoquant les quelques fragments marmoréens collectés par L. Maître dans les années 1880 auprès du propriétaire du terrain où se dresse le temple et conservés au musée Dobrée de Nantes ; ils constituent assurément les vestiges du décor interne de la *cella*. On y relève d'abord la présence de quelques blocs de corniches de petites dimensions, présentant un profil stéréotypé en cavet et doucine ; ce type d'élément est connu dans tout l'Empire et relève d'une production en série, destinée aux maisons comme aux monuments publics. Mais la *cella* accueillait aussi un véritable ordre architectural, puisque est conservé un fragment de pilastre rudenté, qui permet d'imaginer des supports dont le décor faisait écho à celui de l'ordre externe, et un fragment de chapiteau corinthien qui constitue l'élément le plus inattendu : il renvoie au type dit « corinthien asiatique », dont il offre une interprétation si exacte qu'il ne peut être que l'œuvre d'artisans micrasiatiques et en aucun cas une copie gauloise (fig. 20). Ce chapiteau – et sans doute quelques autres avec lui – a été

importé sous une forme achevée : il prouve que les commanditaires régionaux avaient accès à une production qui n'est que chichement représentée dans les provinces gauloises. Cependant, alors que les autres occurrences gauloises du corinthien asiatique sont des chapiteaux de colonnes libres, celui de Mauves est un élément d'applique, sans doute nettement moins onéreux. Ces quelques éléments conduisent à évoquer des murs animés par des pilastres entre lesquels les parois – à tout le moins leur partie inférieure – étaient revêtues d'un *opus sectile* ou d'un enduit peint délimité par de petites corniches.

Autorisant une évocation des ordres externe et interne de l'*aedes*, les fragments d'architecture apportent aussi une contribution de premier plan aux problèmes difficiles de la chronologie et de la restitution de l'édifice. Les données typologiques et stylistiques imposent de distinguer les ordres externe et interne. Le premier est très fragmentaire, mais les vestiges des chapiteaux corinthiens permettent de proposer une datation aux environs du milieu du I^{er} siècle (Maligorne,



Figure 19 : Fragment de chapiteau corinthien de l'ordre interne du temple de la phase IV; hauteur 23 cm (Cl. C. Hémon, musée départemental Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes).

Figure 19: Corinthian capital fragment of the temple external order, phase IV (height 23 cm).

2006, fig. 34). L'acanthé en feuilles d'olivier se situe dans l'héritage des productions flaviennes et trajano-hadrianiques, mais ses contours se sont épaissis et arrondis, conduisant à proposer une datation dans un II^e siècle déjà avancé. C'est une datation plus tardive que suggère le fragment de chapiteau d'applique en marbre : le contact encore discret entre les digitations de deux feuilles adjacentes renvoie en effet à une datation sévérienne ou un peu plus tardive (Maligorne, 2006, fig. 36). Nous postulons donc un décalage de plusieurs décennies entre la reconstruction du temple et le revêtement en marbre de sa *cella*.

Quant à la restitution des élévations, elle peut s'appuyer sur les fragments les plus imposants, qui renseignent sur



Figure 20 : Fragment de chapiteau corinthien asiatique de l'ordre interne du temple de la phase IV; hauteur 12,3 cm (Cl. C. Hémon, musée départemental Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes).

Figure 20: Asiatic capital fragment of the temple interior order, phase IV (height 12,3 cm).

quelques-unes des dimensions-clefs. Ainsi, le tore inférieur des bases attiques présente un diamètre restitué de 1,05 m, soit exactement la largeur des murs latéraux et postérieur du *podium*. Un fragment de colonne rudentée, appartenant donc à la partie basse du fût, offre un diamètre de 0,75 m. Ce dernier élément permet de déduire le rythme de la colonnade : dans l'hypothèse d'une façade hexastyle, l'entraxe moyen des colonnes s'élevait à 2,91 m et l'entrecolonnement à 2,16 m. Le rythme de la colonnade, défini par le rapport entraxe/diamètre inférieur des fûts, serait donc de 3,88 soit, selon la terminologie vitruvienne, un rythme proche du diastyle (Vitruve, III, 3, 10). La proposition est d'autant plus vraisemblable que c'est un rythme très proche – 3,87 – qui peut être restitué pour le temple de Jublains. Quant aux longs côtés du temple de Vieille-Cour, la présence de sept colonnes suppose un entraxe de 2,80 m et un rapport entraxe/diamètre de 3,74.

Étendons nos commentaires aux deux autres temples de Gaule occidentale pour lesquels ce type d'information est disponible. La colonnade de façade du temple d'Aubigné-Racan était semble-t-il soumise à un rythme un peu plus dense, de 3,15; si les colonnes en elles-mêmes n'y sont pas conservées, on connaît avec précision la largeur (0,90 m) des pilastres qui scandaient le pourtour du temple sur les côtés et à l'arrière (Lambert et Rioufreyt, 2006, p. 225), et il n'est pas imprudent de postuler que leur largeur était identique au diamètre des colonnes de façade. La façade tétrastyle du temple de Mars Mullo à Allonnes, quant à elle, obéissait à un rythme moins dense de 4,30.

Voilà donc quatre temples dont la colonnade présente un rythme voisin, certes nettement moins dense que la péristasis des temples de Rome et des édifices provinciaux qui en

dérivent plus ou moins directement (Wilson Jones, 1989, p. 66-69), mais beaucoup moins lâche que la colonnade de la grande majorité des temples romano-celtiques (Maligorne, 2006, p. 69).

6. ÉVOLUTION ULTÉRIEURE ET ABANDON : PHASE V (YM, MM)

Dans l'angle sud-est du temple, et en appui contre le mur MR1, un sol composé de tuiles brisées et de briques était conservé sur seulement 1,20 x 1,75 m (SL9 à 74,40 m) (fig. 7 et 16). Il reposait sur une couche de terre brûlée de 7 cm d'épaisseur (us 10), elle-même étalée sur le remblai d'exhaussement (us 12). Pour les fouilleurs, ce fragment de sol pouvait constituer le prolongement du niveau de mortier us 11. Mais, dans ce secteur perturbé par des activités d'épierrement et les fouilles de L. Maître, il est plutôt probable qu'une fosse ou un effondrement ancien du blocage n'ait pas été perçu (FS14?) : dans ce cas, l'aménagement de tuiles et briques SL9 serait postérieur aux deux sols en mortier. Le fait que le blocage ait été effectivement retrouvé très détruit au contact du mur de façade sud-est et dans l'angle nord-est vient à l'appui de cette proposition. Le sommet du sol SL7 était par ailleurs recouvert d'une mince couche de terre végétale (us 5 à 74,92 m) ou d'une fine couche de débris de tuiles et briques (us 6).

Dans le secteur IV situé devant la façade, l'ensemble des vestiges était ennoyé dans une épaisse couche de tuffeau émietté (us 103 à 73,35 m) et de terre végétale (us 102). Cette même séquence a été identifiée au nord-est (secteur V) sur le sol SL202 : niveau de tuffeau brisé avec éléments moulurés (us 201 à 73,35 m) et terre végétale à fragments de tuiles (us 200). La quantité d'éléments en tuffeau identifiée ici pourrait correspondre aux traces d'un atelier de débitage lié à la récupération des matériaux.

Quant au bâtiment B, il était recouvert par des éboulis et des remblais divers (us 330 et 310), mais L. Maître notait qu'« une couche de cendres remplies de clous, de longueurs variées, se rencontre partout entre la couche d'enduit détaché des murs et celle qui formait l'aire de l'habitation ». Cette dernière pourrait témoigner d'un incendie.

Dans un dernier temps, il est possible que la façade du temple se soit écroulée, entraînant une réfection de l'escalier et la mise en place d'un remblai de pierre recouvrant le mur et rejoignant, à l'intérieur de la *cella*, un sol médiocre fait de tuiles et briques brisées. C'est en tout cas l'hypothèse qui ressort des relations des fouilleurs et, dans cette option, il est probable que la fonction initiale de l'édifice change désormais.

L'abandon et la destruction des lieux peuvent être situés, sur la base de l'examen des céramiques et des monnaies (cf.

infra, § 7), dans le courant de la seconde moitié du IV^e siècle et, en tout état de cause, avant la fin de celui-ci.

7. LES MOBILIERS : CÉRAMIQUES, MONNAIES ET INSTRUMENTUM

L'examen des artefacts recueillis sur le site a été volontairement limité aux éléments les plus remarquables et à ceux permettant d'étayer la chronologie d'ensemble. Dans la majorité des cas, il est en effet impossible d'établir avec toute la précision nécessaire leur contexte chrono-stratigraphique d'origine. Pour cette même raison, aucune étude des os animaux, pourtant recueillis en quantité (Maître, 1893, p. 40; Hyvert, 1978-1979, p. 85) et susceptibles d'éclairer la question des sacrifices et des rituels alimentaires, n'a été mise en œuvre, comme cela a été le cas avec succès dans d'autres sanctuaires (Lepetz et van Andringa [dir.], 2008).

Le mobilier céramique préromain (JPL, AL)

Description

Dix-huit tessons ont été recueillis, alors que J. Hyvert indique dans son court article de synthèse (Hyvert 1978-1979, p. 85) qu'aucun mobilier concernant « l'occupation pré-romaine » n'a été découvert à l'intérieur de la couche d'argile et dans la zone aux douze trous de poteaux. En réalité, c'est à l'occasion de la rédaction du rapport de la campagne de 1979 que du mobilier de l'Âge du Fer est décrit et dessiné, soit au moins trois fragments de céramique. Deux proviennent du « Temple B, secteur Ib, couche 3 » (Hyvert, 1979a, fig. 4 et 16) et un autre du « Temple A, secteur V, couche 4 » (*ibid.*, fig. 5). Le rare mobilier évoqué à cette époque a été situé à « La Tène III » (Windels 1997-1998), alors que J. Hyvert propose pour l'un des vases « La Tène 1 » (Hyvert, 1979a, pl. I, fig. 1). Un dernier article consacré au site fait état de tessons de céramiques « à décor ondé ou cordé », ou avec des « impressions digitales avec empreintes de l'ongle » (Saget, 2002, p. 59), mais sans proposition de datation.

En définitive, le reconditionnement du mobilier et son inventaire par S. Thébaud, J.-Ph. Bouvet et D. Le Gouestre (Service régional de l'Archéologie) a permis en 2001 d'isoler plusieurs fragments de céramique appartenant à l'Âge du Fer. Leur étude permet de fixer le nombre minimum d'individus (NMI = 16) et témoigne d'une occupation antérieure à la période romaine.

D'un point de vue technique, la céramique est relativement homogène (fig. 21, 22) : il s'agit de céramique commune sombre pour la quasi-totalité des individus. Trois vases se distinguent toutefois par la finesse de leur pâte (fig. 21,

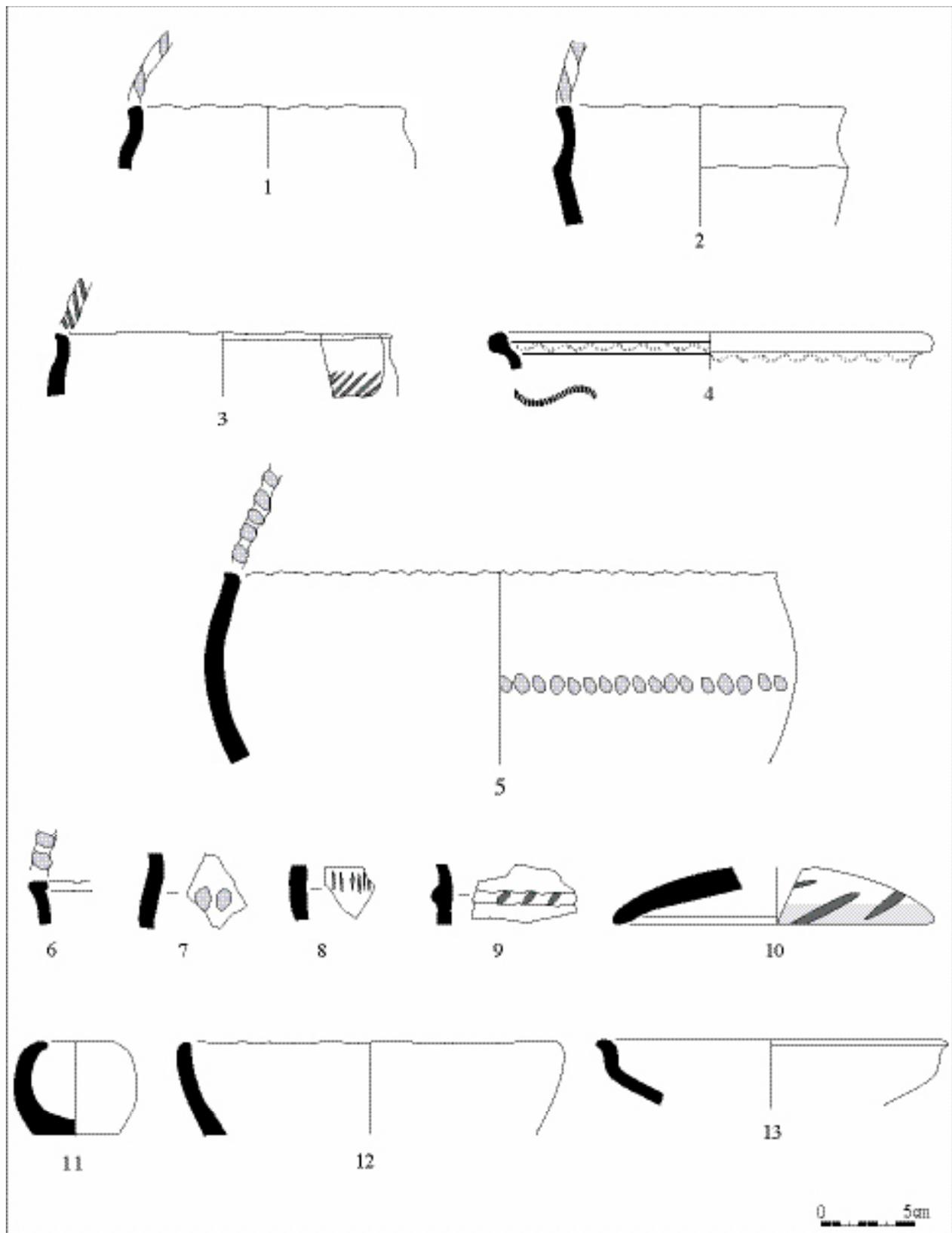


Figure 21 : Mobilier céramique de l'Âge du Fer : n° 1 à 13 (DAO A. Levillayer).
 Figure 21: Ceramic assemblage from Iron Age: n° 1 to 13.

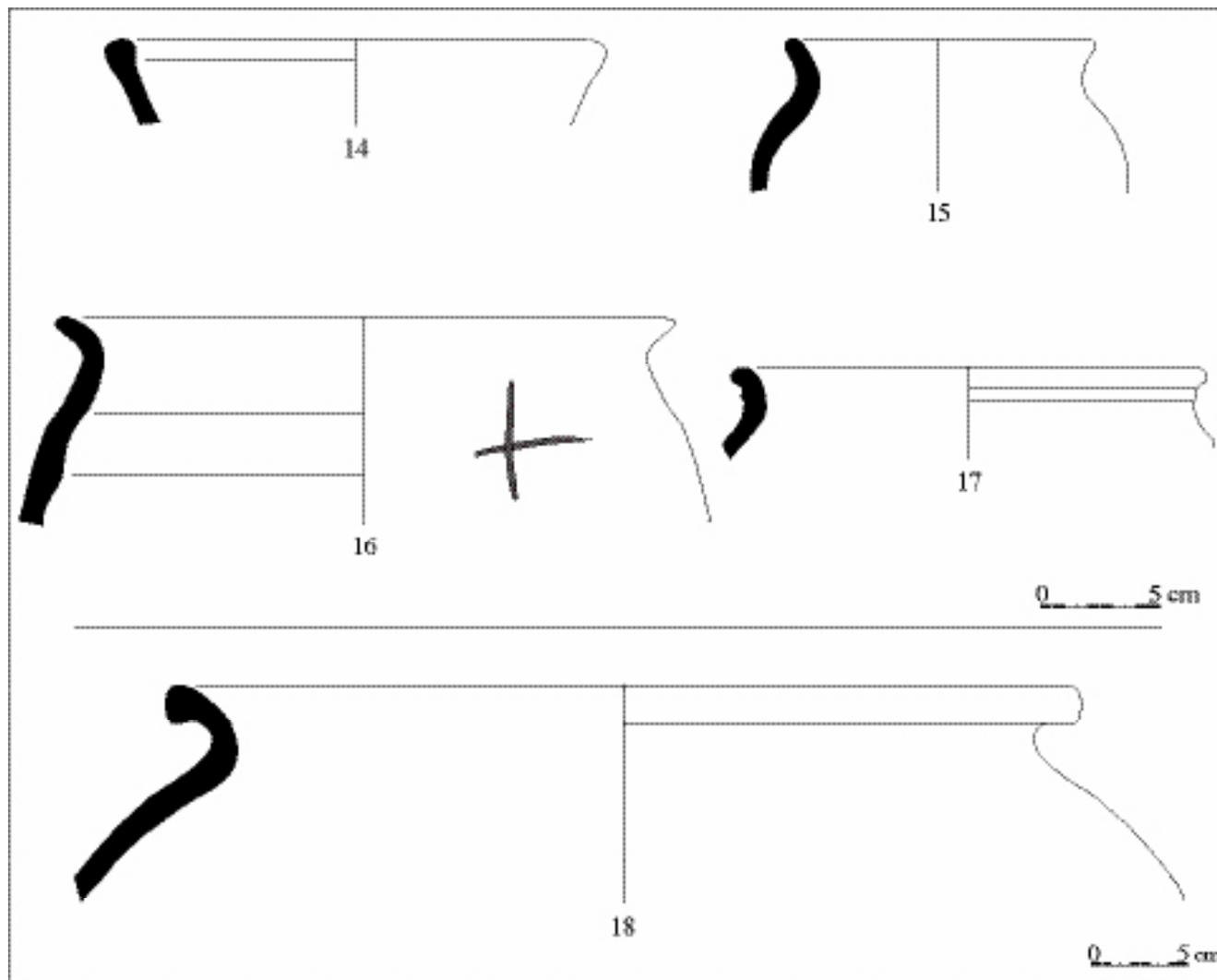


Figure 22 : Mobilier céramique de l'Âge du Fer : n° 14 à 18 (DAO A. Levillayer).

Figure 22: Ceramic assemblage from Iron Age: n° 14 to 18.

n° 1, 4 et 9). Les deux derniers sont également remarquables par un montage au tour rapide. Le reste des productions est non tournée bien que, pour certaines formes hautes, le bord ait pu être régularisé par un mouvement de rotation (fig. 21, n° 6, 10, 11 et 12). Les modes de cuisson sont également assez homogènes puisque les céramiques sont cuites en mode réducteur ou en mode réducteur primitif (Vaginay et Guichard, 1988). Quant aux surfaces, le lissage sommaire semble avoir été privilégié.

Le vase n° 1 n'est représenté que par sa partie haute. Il semble s'agir d'un pot ovoïde à impressions au-dessus de la lèvre. Le petit pot n° 2 présente une carène anguleuse et des impressions sur la lèvre qui évoquent des formes de La Tène ancienne, comme celles de Plouër-sur-Rance dans les Côtes-d'Armor (Menez, 1996). Un vase assez similaire, quoique

présentant des angles moins accentués, a été retrouvé à La Gravouillerie, à Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Atlantique), où il est daté, par le fouilleur, du IV^e siècle av. notre ère (Vacher, 2000).

Le vase n° 3 se caractérise par des décors d'incisions sur la panse et sur la lèvre. Celle-ci présente un méplat oblique et un petit bourrelet externe qui évoque également les vases des premières phases de Plouër-sur-Rance (Menez, 1996).

Le bord n° 4 correspond à l'un des tessons décrits naguère par J. Hyvert (1979b, pl. I, fig. 6). Particulièrement soigné, il présente une lèvre en bourrelet à double cannelure interne, ornée intérieurement d'un décor estampé. Le poinçon est constitué de petits carrés formant une esse. Il a été appliqué de telle sorte que le décor forme une vague continue. Ce même motif est répété sur la face externe de la céramique,

sous la lèvre. Encore une fois, cette céramique évoque les ensembles de mobiliers de la péninsule armoricaine, bien que l'estampage, aux ^v^e et ^{iv}^e siècle, semble dépasser les seules limites de la Bretagne et s'étendre à tout l'ouest de la Gaule (voir par exemple Bouvet, 1997 ; Gomez de Soto, 2005 ; Levillayer, à paraître). Un bord assez similaire, orné d'un décor de vague incisé, a été trouvé à Ouessant où il a été daté de la fin de La Tène ancienne (Le Bihan et Villard, 2001, p. 297).

La jatte à profil convexe n° 5 (Hyvert, 1979a, pl. I, fig. 3) présente des caractères archaïques (digitations sur la panse et sur la lèvre, surfaces brutes, lèvre légèrement aplatie). On n'en connaît aucun équivalent exact dans la région, malgré la ressemblance avec des formes trouvées à Sandun (Loire-Atlantique) et datées de la transition entre le premier et le second Âges du Fer (Letterlé *et al.*, 1990). En revanche, des vases très proches existent en Charente-Maritime, dans des contextes anciens du ^{vi}^e siècle av. notre ère (Marchadier, 2005).

Les fragments décorés n° 6 à 10 rappellent les caractères anciens évoqués pour les individus précédents. Le cordon rapporté orné d'incisions (n° 9) se rapporte à des décors existant du ^{vi}^e au ^{iv}^e siècle av. notre ère, connus par exemple sur le site d'Apremont en Vendée au ^{iv}^e siècle (Levillayer, à paraître).

Un couvercle a été identifié (n° 10) : il bénéficie d'un traitement particulier puisqu'il présente une pâte fortement micacée et un enduit à l'hématite ; trois traits obliques, incisés très légèrement, s'y superposent. Les enduits à l'hématite sont connus dans le département, par exemple à Sandun (Guérande) à La Tène ancienne (Letterlé *et al.* 1990) ou encore aux Moutiers-en-Retz, à La Tène moyenne, sur le site du Moulin des Courtes (Levillayer, inédit). Sa forme, en revanche, reste très originale.

Le petit vase n° 11 peut être assimilé, par sa forme ovoïde et son bord rentrant, à un creuset, proche de celui retrouvé au Fougerais à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlantique) (Santrot *et al.* dir., 1999, p. 96).

L'écuelle tronconique n° 12 est une forme assez largement répandue. On sait cependant qu'elle est présente en grand nombre dans les ensembles de l'est du Massif armoricain, pour les derniers siècles de La Tène (Le Goff, 2003).

Les vases n° 13 à 15 datent tous également de la fin de La Tène (entre autres points communs, le recours au tour rapide y est systématique). L'écuelle à profil en S ouvert à petite lèvre éversée n° 13 est un type semble-t-il assez spécifique de la partie occidentale du Val de Loire à la toute fin de l'Âge du Fer. On la retrouve depuis Amboise en Indre-et-Loire (Colin, 1998) jusqu'à Guérande en Loire-Atlantique (Bouvet, 1996), en passant par plusieurs sites datés de La Tène D en Maine-et-Loire comme Angers (Bouvet *et al.*,

2003a) ou Les Pichelots, aux Alleuds (Gruet et Passini 1985).

Le pot ovoïde à col fortement éversé (n° 16) présente un léger épaulement sur lequel est incisé un graffito en « X » avant cuisson. La forme rappelle des exemplaires du Clos Flaubert à Guérande, datés de La Tène finale (Bouvet, 1996). Il est délicat d'affirmer que le graffito est un indice chronologique. Toutefois, ces « X » incisés sur la panse se retrouvent à Paule dans les Côtes-d'Armor (Ménez, 1999) et, plus près de Mauves, à La Bréchetière (Carquefou, Loire-Atlantique) à La Tène D1 (Vacher, 1992).

Le pot n° 17, à cordon sub-labial, évoque, mais sans trouver de comparaisons exactes, des productions tardives de Guérande (Bouvet, 1996) ou encore du château d'Angers (Bouvet *et al.*, 2003a).

Enfin, le vase de stockage grossièrement dégraissé n° 18, présentant une lèvre largement éversée et un diamètre à l'ouverture de 48 cm, trouve encore une fois un excellent parallèle avec une forme du Clos Flaubert datée de la Tène finale (Bouvet, 1996).

Datation

Malgré les difficultés inhérentes à l'étude des niveaux gaulois sous des sanctuaires gallo-romains et malgré la fragmentation importante comme la quantité relativement limitée des céramiques, on peut distinguer dans ce mobilier au moins deux phases.

La première (phase Ia) est représentée par la céramique décorée, et elle peut être datée des débuts de La Tène, plus précisément La Tène ancienne. Elle présente même du mobilier potentiellement plus ancien, soit du premier Âge du Fer.

La seconde (phase Ib), bien plus homogène, renvoie clairement aux derniers temps de l'Indépendance, au cours de La Tène D.

Malgré la prudence nécessaire face à un tel lot, celui-ci permet quelques conclusions intéressantes sur le faciès culturel de cette partie ligérienne du département, pour laquelle les données sur les débuts du second Âge du Fer font encore défaut alors que les phases les plus récentes commencent à être bien documentées. Il semble que l'horizon le plus ancien du site témoigne de liens privilégiés avec les régions nord-occidentales et en particulier avec la Bretagne. La présence de la Loire explique également des influences du Centre-Ouest. En revanche, les vases de La Tène finale témoignent de l'intégration du site à un faciès de la basse vallée de la Loire. Ce « recentrage » culturel trouve de plus en plus d'exemples dans la région (Bouvet, 1997 ; Bouvet et Le Goff, 1999 ; Bouvet, 2004 ; Levillayer, 2006).

Le mobilier céramique d'époque romaine (DG, ST)

Les fouilles du sanctuaire de Vieille-Cour ont livré un mobilier céramique très abondant, uniquement abordé ici sous l'angle de la chronologie. Fragmenté, il couvre une période qui s'étend des années 20-30 au courant du IV^e siècle de notre ère et ne se distingue guère des vaisseliers des habitats des mêmes époques. La présence de huit jetons taillés dans des fragments de céramique est à signaler mais n'est guère significative dans ce contexte.

Les éléments les plus anciens du mobilier céramique romain du temple pris dans son ensemble permettent de proposer un intervalle chronologique pour la mise en place du sanctuaire. La céramique sigillée italique ou de type italique est absente, tandis que les premières productions de la Graufesenque et de Lezoux sont représentées par des plats Drag. 15/17, des coupelles Drag. 24/25 et des coupes Drag. 29 (Dragendorff 1895; Bet et Delor 2000). Un gobelet de « type Beuvray » (Déchelette, 1904) et des vases à glaçure plombifère du centre de la Gaule complètent le répertoire des céramiques fines. La *terra nigra* est représentée par des plats de type Santrot 129, des coupes de type Menez 65 et un gobelet de type Santrot 221 (Menez, 1985; Santrot, 1979). On peut également signaler un pot de « type Besançon » (Ferdrière, 1972) et une amphore vinaire Pascual 1 de Tarraconaise (Pascual, 1962). L'association de ces différents éléments suggère une date de mise en place dans les années 20-30 de notre ère au plus tôt. Quelques autres vases (céramiques à paroi fine engobée de la vallée de l'Allier), et surtout une monnaie qui provient sûrement de ce contexte (Néron, 67-68; cf. *infra*) incitent à fixer un *terminus post quem* dans le courant des années 70-80 de notre ère.

Plus globalement, les mobiliers du I^{er} siècle semblent mieux représentés que le reste de la période, à l'instar de ce que l'on constate aussi pour les monnaies. Le corpus des estampilles reflète cette observation. Les marques de Silvinus 1 (vers 30-70), Formosus (vers 40/50-70), Tertius (vers 15-70), Felix 2 (vers 50-150/170) et Libertus (vers 70/80-100/110; Hyvert, 1977, p. 18) proviennent d'ateliers de La Graufesenque. Le timbre d'Atepomarus est quant à lui inscrit sur un vase sigillé à revêtement argileux non grésé de Lezoux (phases 2/3 de production, courant de la première moitié du I^{er} siècle : Bet et Delor 2000; Hyvert, 1979a); enfin, la marque CANTO (sur deux lignes) est apposée sur un plat en *terra nigra* (Hyvert, 1977, p. 19).

Les éléments remarquables précisément datés du II^e siècle sont moins nombreux. Il s'agit principalement d'un graffiti SRIV gravé sur un plat en sigillée de Gaule du centre (Hyvert, 1979b : 37, n° 25), ainsi que de la série de vases sigillés produits à Lezoux durant le II^e et la première moitié du III^e siècle et qui provient des fouilles de Léon Maître

entre 1883 et 1886 (Mal-Bâti, Vieille-Cour, Saint-Clément, La Pinsonne : Guitton, 1998, p. 357-366 et pl. XLIII-XLVI). Si, pour la plupart de ces éléments, conservés au musée Dobrée de Nantes, les lieux de découvertes ne sont pas précisés, il faut toutefois évoquer un plat Walt. 79/LEZ. 032 de la phase 7 (deuxième moitié du II^e et premier tiers du III^e siècle : Bet et Delor, 2000; Walters, 1908) provenant du temple de Vieille-Cour. Ce plat se distingue notamment par une marque de potier en forme de cercles concentriques réguliers sur le fond interne et le graffiti « CIN » gravé après cuisson sous le pied. Quelques vases métallescents de la vallée de l'Allier peuvent également être rattachés à une période allant globalement du troisième quart du II^e siècle au milieu du siècle suivant.

Enfin, la phase d'abandon peut être datée du IV^e siècle grâce notamment à un fragment de céramique à l'éponge (espace Ia) et à un plat Chenet 304 en sigillée d'Argonne (secteur VIII) (Chenet, 1941).

Les monnaies gauloises (GA)

Sur sept monnaies gauloises répertoriées dans l'agglomération de Mauves, deux seulement proviennent avec certitude du sanctuaire (bâtiment B) : d'une part, un bronze épigraphe inédit (légende TATINIVS/]ANAIYOVOM[), d'un type proche d'un bronze tardif provenant des environs de Rouen et classé aux Aulerques Éburovices; d'autre part, un potin gaulois au taureau cornupète à droite, type répandu dans la Basse-Loire, qui avait été interprété par le fouilleur comme un jeton décoré d'un poisson. Elles ne permettent pas de préciser la chronologie puisque, émises au plus tôt dans la première moitié du I^{er} siècle av. notre ère, elles ont pu circuler jusqu'au milieu du I^{er} siècle de notre ère. En effet, le bronze épigraphe est postérieur à 89-88 et les potins « à tête diabolique » seraient encore plus tardifs car généralement découverts dans des contextes de La Tène D2 (Gruel, 1995, p. 137). Ces monnaies peuvent donc tout autant relever de la phase Ib (La Tène finale) que de la phase II liée à la création du sanctuaire d'époque romaine. On ne peut non plus décider s'il s'agit de pertes ou d'offrandes.

1) En 1978, à Vieille-Cour, dans la fouille du bâtiment annexe du sanctuaire (espace Ib), bronze frappé (fig. 23).

D : tête à droite; devant la partie antérieure du visage, seule visible (frappe décentrée), légende normale centripète :]TATINIVS

R : cheval à droite surmonté par un oiseau; entre la queue du cheval et les antérieurs, légende normale centripète :]ANAIYOVOM[

Les lettres centrales sont d'interprétation difficile notamment le Y et le O (masse punctiforme sans creux au centre); après le M, haste d'une lettre hors-flan.

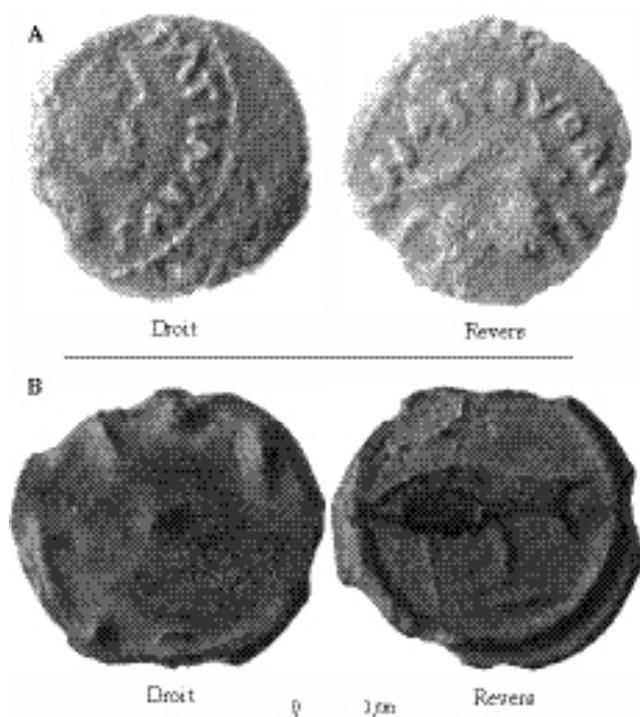


Figure 23 : En haut : monnaie en bronze inédite, sans doute attribuable aux *Aulerici Ebuovices*; en bas : potin à la tête diabolique (Cl. D. Le Gouestre, SRA des Pays de la Loire).

Figure 23: Above: mint bronze coin, probably *Aulerici Ebuovices*; below: potin with devil head.

SRA n° 1332-2, 21 g; 15 mm; 9 h.

Fiche G. Aubin; Inventaire P.-A. Besombes, déc. 1996, p. 17.

[type proche du bronze TATINIVS/ANADGOVVMAG – GIVLIOS, imité de deniers romains datés de 89-88 et 67 av. notre ère et attribué à « l'ensemble tardif éburo-lexovien » (Delestrée et Boisard, 2002), puis classé parmi les bronzes épigraphiques des *Aulerici Ebuovices*, avec provenance indiquée des environs de Rouen (Delestrée et Tache, 2004, n° 2445)].

2) En 1978, à Vieille-Cour, dans la fouille du bâtiment annexe du sanctuaire (espace Ic), potin à la tête diabolique, d'un type répandu dans la basse-Loire (fig. 23)³.

D : tête informe à gauche.

R : taureau cornupète à droite sur ligne de sol.

SRA n° 1331-2, 11 g; 16 mm; 9 h.

Fiche G. Aubin, 26 septembre 1996; Inventaire P.-A. Besombes, déc. 1996, p. 17;

Réf. : Barthélémy, 1995, p. 28, classe VIII.

3. Ce potin avait été interprété par le fouilleur comme « un jeton en bronze décoré d'un poisson, symbole chrétien » (Hyvert, 1978, p. 4, fig. 11; Hyvert, 1978-1979, p. 86; Provost, 1988, p. 77).

Les monnaies romaines (PAB)

Le lot de Mauves se compose de 50 monnaies qui correspondent, quoique de manière inégale, aux phases II à V définies plus haut pour l'évolution du sanctuaire. Un premier lot couvre environ les deux premiers tiers du 1^{er} siècle (phase II). Le deuxième va de la fin du 1^{er} siècle jusqu'au milieu du 3^e siècle (phases III et IV). Enfin le troisième lot court de la fin du 3^e siècle jusqu'au milieu du 4^e (phase V). Quant à la nature de cet ensemble monétaire, on suppose qu'il s'agit principalement d'offrandes bien que nous n'ayons sur ce point aucune certitude.

La phase II, de loin la mieux représentée, est donc julio-claudienne au sens large. Elle compte 25 monnaies (dont deux gauloises – cf. *supra*), soit exactement la moitié des monnaies recueillies sur le site. Ce premier ensemble appelle quelques commentaires.

On observe tout d'abord la relative abondance de ces offrandes ou pertes monétaires, que l'on peut mettre en parallèle avec la sur-représentation du mobilier céramique du 1^{er} siècle (cf. *supra*).

Ces monnaies présentent toutes les caractéristiques d'une circulation précoce, comportant des monnaies gauloises tardives (2), des deniers républicains (7) qui forment habituellement les deux tiers du numéraire d'argent en circulation jusqu'aux Flaviens, des frappes augustéennes (9) – notamment les omniprésentes émissions lyonnaises – et enfin des monnaies post-augustéennes (6) particulièrement bien représentées sur le site, dont quatre monnaies de Néron. Cette relativement forte représentation des frappes post-augustéennes par rapport aux frappes augustéennes militerait en faveur d'une circulation se mettant en place à une date assez tardive, à la fin de la période augustéenne voire au début de l'époque tibérienne; irait dans le même sens la quasi absence des bronzes républicains et des monnaies coloniales. On observe également l'usure prononcée des monnaies à l'autel de Lyon et l'écrasante domination des as de la deuxième série de Lyon la plus tardive (8 exemplaires de cette série datée de 10-14 de notre ère pour un unique as de la première émission de 7-3 av. notre ère). Cependant, ces observations sont faites à partir d'un échantillon limité, ce qui incite à la prudence.

Il faut ensuite s'attarder sur la présence surprenante de 7 deniers (4 républicains et 3 de Marc Antoine), soit près de 30 % des monnaies julio-claudiennes. Ce pourcentage est tout à fait inhabituel dans la circulation courante et les offrandes monétaires privilégient généralement les petites dénominations (as, *semis*, *quadrans*) au détriment des espèces à forte valeur libératoire (*aureus* et denier). Dans la mesure où au moins cinq de ces deniers (n° 1337 et 1339 à 1342) ont été découverts très près les uns des autres dans le même

secteur (espace Ib), il est permis de se demander si nous ne sommes pas en présence d'un petit dépôt monétaire dispersé ; on pourrait même émettre prudemment l'hypothèse d'un dépôt de fondation. Le plus récent de ces deniers (n° 1337) est daté de 32 à 31 avant notre ère. On observera également que sur les quatre autres monnaies, deux portent une effigie radiée du Soleil (n° 1339 et 1342), une troisième une effigie d'Apollon (n° 1341), enfin la quatrième (n° 1340) la tête de Mars au droit et la triade capitoline au revers : simple hasard ou choix délibéré ?

Cette phase se clôt par plusieurs monnaies de Néron frappées à Lyon entre 65 et 67. Elles présentent un certain degré d'usure, tous nos exemplaires pesant moins de 10 g, pour un poids théorique de 10,40 grammes.

L'absence de monnaies flaviennes de Lyon, frappées tout aussi abondantes que les espèces néroniennes lyonnaises (nous pensons en particulier aux émissions de la fin du règne de Vespasien en 77-78 datées *cos viii*), incite à penser que le *terminus* de cette deuxième phase doit se situer quelque part entre le début et la fin du règne de Vespasien (69-79).

Le nombre et la qualité du numéraire offert durant cette deuxième phase tranchent avec l'indigence du monnayage associé aux phases III et IV, entre la fin du I^{er} et le III^e siècles. En effet seules trois monnaies semblent se rattacher à celles-ci, soit deux bronzes d'Hadrien (117-138) et un antoninien de Gordien III (238-244). Ce déficit en monnaies est également attesté pour le mobilier céramique (cf. *supra*) et, semble-t-il aussi, pour l'*instrumentum* (cf. *infra*).

Enfin, le lot qui correspond à la phase V du sanctuaire est de nouveau riche en numéraire, avec vingt-deux monnaies si l'on compte les trois antoniniens de Tétricus (271-274) dont deux sont des imitations. Cet horizon monétaire va probablement de la fin du III^e siècle jusqu'au milieu du IV^e. Les monnaies constantiniennes constituent le plus gros effectif avec 17 exemplaires. Plus finement, quatre sont attribuables au règne de Constantin I^{er} (307-337) et treize sont datables de l'extrême fin de ce règne jusqu'au milieu du IV^e siècle. Le *terminus post quem* de cet horizon nous est donné par deux monnaies de Magnence (351-353). Il est peu probable que l'occupation du site dépasse ce règne en raison de l'absence des bronzes valentiniens, abondants en Gaule centrale et septentrionale.

L'*instrumentum* : éléments remarquables (MM)

Bon nombre d'objets ont été recueillis aux abords du temple, dans un contexte qui les désigne, au moins en partie, comme des offrandes⁴. Sans prétendre ici à l'exhaustivité, on

peut ranger dans cette catégorie, pour la période du début du I^{er} au milieu du II^e siècle, plusieurs éléments en alliage cuivreux : une clochette (Aubin et Guérin, 1980, n° 84) (fig. 24, n° 1), une poignée de coffret interprétée dans un premier temps comme une anse de situle ou de coupelle (Aubin et Guérin, 1980, n° 68), un fragment de flûte sur âme en os (fig. 24, n° 2), un anneau à double enroulement (Aubin et Guérin, 1980, n° 138) ou encore plusieurs autres bagues et anneaux (Corbion, 2004).

La présence d'une petite boîte à sceau de 19 mm de diamètre (Aubin et Guérin, 1980, n° 86 ; Aubin, 1984, p. 82) (fig. 24, n° 3) retient l'attention : il peut certes s'agir d'une simple offrande, mais les travaux de T. Derks expliquent l'abondance de ces objets dans les sanctuaires par le respect des règles romaines du contrat votif passé avec la divinité, lesquelles imposent de sceller le contrat écrit et de le déposer dans l'enceinte du sanctuaire pour en vérifier l'exécution au terme de l'échéance (Derks, 1998, p. 224-231).

Le bâtiment B a par ailleurs livré un pied pliant en bronze d'une longueur totale de 29,5 cm (Aubin et Guérin, 1980, n° 71) (fig. 24, n° 4), deux perles en terre cuite, seize fibules dont trois pseudo-La Tène II à bague estampillée (*GEMI, ORINU(S) et RER*) et une autre à valeur talismanique, ornée de têtes de reptiles dont les yeux sont incrustés de verre de couleur bleu roi (Dreyfus, 1979 ; Aubin et Guérin, 1980, n° 104, 108, 109, 112, 116, 123, 125, 127, 130, 133, 138).

Signalons encore des objets en os (aiguilles, pions de jeux ou manche de couteau) et plusieurs fragments de figurines en terre blanche, dont notamment une tête de bélier, deux têtes de Vénus, un coq, un torse féminin drapé (Maître, 1893, p. 36, 40) ainsi qu'une tête féminine de type Rouvier-Jeanlin 342 ou 354 (Aubin et Guérin, 1980, n° 200), un fragment d'édicule, un singe ithyphallique de type Rouvier-Jeanlin 1075 et un enfant au *cucullus* (Hyvert, 1978-1979, p. 85 ; Aubin, 1981, p. 358).

Toujours dans ce cadre, ont été recueillis plusieurs haches en silex ou en pierre polie (Maître, 1885), un médaillon prophylactique taillé dans une corne de chevreuil ou de cerf et une ramure de cerf (Maître, 1893, p. 40). À quoi il faut ajouter un ex-voto oculistique (Aubin et Guérin, 1980, n° 92 ; Aubin, 1984, p. 78, 88) (fig. 24, n° 5), tandis que la mention d'un petit médaillon en bronze chrétien (Hyvert, 1978-1979, p. 86 ; Provost, 1988, p. 77) est à supprimer car elle résulte de la mauvaise interprétation d'un potin gaulois (cf. *supra*).

Les *militaria* du sanctuaire (MMo)

Un certain nombre d'autres objets mis au jour entre 1973 et 1978 se rattachent directement au domaine militaire. Ces marqueurs attestent, dans le sanctuaire et durant toute son occupation, de la présence de militaires.

4. Cet ensemble de petit mobilier mériterait une étude complète, dans un cadre qui ne pouvait être celui de cet article.

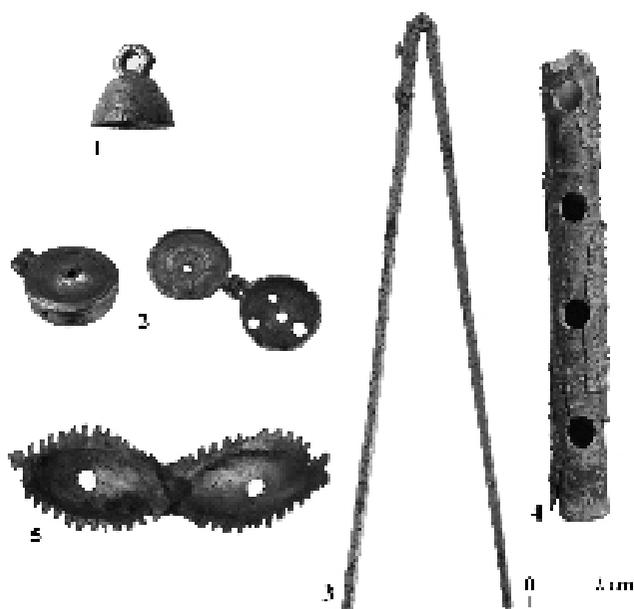


Figure 24 : Quelques objets en alliage cuivreux. 1 : Clochette avec anneau de suspension et décor extérieur de deux filets concentriques incisés (hauteur 2,5 cm, diamètre 2,2 cm) ; 4 : fragment de flûte sur âme en os (hauteur 11,5 cm, diamètre 1,5 cm) ; 2 : boîte à sceau circulaire, à couvercle bombé et fond percé de quatre trous (hauteur 7 cm, diamètre 1,9 cm) ; 3 : pied pliant portatif. Double tige à quatre facettes, articulée par une charnière ; l'ensemble, déplié, mesure 29,57 cm, soit 1 pied romain et les faces des tiges présentent des subdivisions en onces et palmi ; 5 : ex-voto travaillé au repoussé, avec des bords découpés en dents de scie et deux trous pour marquer l'emplacement des pupilles (longueur 8 cm, hauteur 2,1 cm) (1 et 2 : Cl. D. Le Gouestre, SRA des Pays de la Loire ; 3 à 5 : Cl. H. Neveu-Dérotrie, musée départemental Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes).

Figure 24: Some objects in cuprous alloy. 1: bell with suspension ring and external decoration of two concentric incisions (height 2,5 cm, diameter 2,2 cm); 2: fragment of bone flute (height 11,5 cm, diameter 1,5 cm); 3: circular seal box, with convex lid and bottom pierced with four holes (height 7 cm, diameter 1,9 cm); 4: portable folding foot. Double rod with four facets, articulated by one butt hinge. The whole, unfolded, measured 29,57 cm (one Roman foot) and the sides of the folds are subdivided in onces and palmi; 5: ex-voto in repoussé, with serrated edges and two holes to mark the location of the pupils (length 8 cm; height 2,1 cm).

Ces découvertes peuvent être classées en deux catégories : les marqueurs primaires, qui concernent directement les pièces liées à l'armement proprement dit (arme de jet, arme d'estoc ou de taille, traits de catapulte, casque, bouclier, etc.) et les marqueurs secondaires, qui comprennent les éléments de parure et d'habillement (boucles, fibules, pendeloques, bouton rivet, plaque de ceinturon).

Les marqueurs primaires : pièces liées à l'armement

L'élément le plus spectaculaire est sans doute une fusée en os découverte en 1977, puis publiée en 1980

mais non identifiée comme telle (Aubin et Guérin, 1980, n° 173) (fig. 25, n° 1). Elle a été recueillie dans la salle Ib du bâtiment B, dans la « couche d'argile supérieure (Auguste/Néron) » et appartient donc à la série de dépôts liée à la mise en place du sanctuaire. Destinée à être emmanchée sur la soie d'une épée (*gladius*, *spatha*) ou d'un poignard (*pugio*), elle présente une série de quatre dépressions destinées à assurer une meilleure préhension. Ce type de poignée anatomique, apparu au Haut-Empire, est attesté jusqu'au Bas-Empire (exemple de la tombe de *Severinor* à Cologne, datée du début du IV^e siècle : Feugère, 1993, p. 153).

Ses faibles dimensions (8 x 3 cm) sont toutes relatives car on connaît des poignées de taille semblable pour des

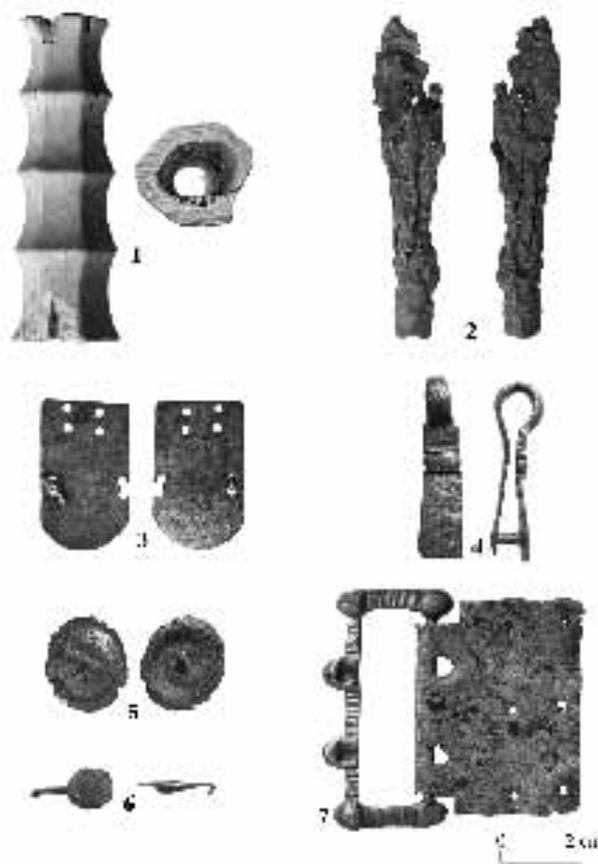


Figure 25 : Militaria. 1 : fusée d'épée ou de poignard en os ; 2 : pointe de lance ou de javeline en fer ; 3 : écaille en alliage cuivreux de *lorica squamata* ; 4 : boucle de harnachement en alliage cuivreux ; 5 : bouton circulaire de harnachement en alliage cuivreux ; 6 : agrafe de suspension de fourreau en alliage cuivreux ; 7 : plaque-boucle de ceinturon en alliage cuivreux (Cl. D. Le Gouestre, SRA des Pays de la Loire).

Figure 25: Militaria. 1: bone hilt of sword or dagger (height 8 cm, width 3 cm); 2: iron point of lance or javelin (height 7,8 cm); 3: scale of lorica squamata; 4: harness buckle; 5: circular harness button; 6: scabbard hook; 7: belt buckle (6 x 6,5 cm) – 3 to 7 are in cuprous alloys.

glaives précoces, même si la moyenne se situe généralement aux alentours de 9 cm de hauteur. Plusieurs parallèles peuvent être cités en Gaule ou en Germanie : Escolives-Sainte-Camille (Prost, 1983, n° 33 p. 283 ; Kasprzyk, 2004, fig. 3 n° 1), Lyon (Béal, 1983, pl. X n° 73 et p. 71), Vienne (Béal, 1984, fig. 22), Augst en Suisse (Deschler-Erb, 1999, taf. 8 n° 96 à 99, I^{er} siècle, et abb. 16 et 17), mais rares sont les découvertes en contexte.

Dans un de ses rapports, Jacques Hyvert signale également la découverte, dans la salle 1b du Bâtiment B, de deux « pointes de flèche » de 7,8 cm de longueur dont « l'une comporte encore le système de fixation de la hampe en bois » (Hyvert, 1978a). Un seul de ces objets a été retrouvé dans le dépôt du Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire (fig. 25, n° 2). Les dimensions relevées et l'aspect de l'objet, dont le fer est partiellement conservé et a été restauré, nous invitent plutôt à y voir la pointe d'une arme de type lance ou javeline (Manning, 1985, pl. 77, n° 65). Les cavaliers romains disposaient sur leur monture d'une série de ces traits pour pratiquer l'escarmouche ; des exemplaires similaires, dont la datation couvre le début du Haut-Empire (Auguste-Hadrien), sont connus sur le site de Waddon Hill en Grande Bretagne (Bishop et Coulston, 2006, p. 77, fig. 38, n° 1-4). En revanche, la pointe de lance en bronze signalée par L. Maître (1893, p. 40) et conservée au musée Dobrée correspond selon toute vraisemblance à une extrémité de drapeau d'époque contemporaine.

De la salle 1b du bâtiment B provient aussi une écaille de bronze possédant encore son attache en fer (fig. 25, n° 3). Cet élément a, semble-t-il, été arraché d'une cuirasse à écailles ou *lorica squamata*. L'examen de l'abondant corpus de représentations figurées et de stèles funéraires recueilli sur le *limes* rhénan permet de connaître les porteurs de cet équipement pendant le Haut-Empire. La *lorica squamata* peut équiper indifféremment le centurion, le porteur d'enseigne (*aquilifer*), le cavalier ou le fantassin auxiliaire et même le légionnaire (Bishop et Coulston, 2006, p. 95). L'écaille de Mauves appartient au type VIII de la classification de Von Groller, établie à partir des découvertes réalisées dans le camp de *Carnuntum* en Autriche (*ibid.*, p. 97, fig. 54, n° 1). Ces cuirasses couvrent une grande plage chronologique puisqu'à Doura-Europos, en Syrie, le caparaçon du cheval d'un cataphractaire du III^e siècle est encore réalisé à partir des mêmes écailles (*ibid.*, p. 193, fig. 126, n° 1 et 2).

Les marqueurs secondaires : objets relatifs à l'équipement militaire

À cette catégorie, appartiennent plusieurs éléments de harnachement de cavalerie ou de décoration de ceinturon militaire.

Il s'agit tout d'abord d'une boucle de jonction en bronze, élément caractéristique d'un harnachement de cavalerie qui provient du secteur V du temple A (fig. 25, n° 4). Cette pièce intervient dans le système d'accroche d'une phalère centrale au niveau du poitrail du cheval. De nombreux exemples en sont connus, notamment dans la ville d'Augst où ils figurent dans des contextes des années 30 à 200 de notre ère (Deschler-Erb, 1999, tafel 35-36, n° 666 à 683) ou bien dans le dépôt des Bolards en France (Sautot, 1977, pl. XXXV, n° 3).

Un second élément, recueilli dans le temple A, appartient également au domaine du harnachement (fig. 25, n° 5). Ce bouton circulaire en bronze avec rosette centrale à sept pétales entourés d'une série de S correspond à un élément décoratif destiné à être riveté sur la lanière de cuir d'un harnachement de cavalerie ou d'un tablier de ceinturon militaire, le *cingulum* (Bishop, 1992, p. 95, fig. 14). Le schéma décoratif ne trouve pas de parallèles satisfaisants pour le moment.

Un autre élément, découvert dans la salle 1b du bâtiment B, est évoqué ici à cause de la découverte d'un artefact similaire dans un contexte rassemblant de nombreux éléments de *militaria* à Angers, 14 rue Delaâge (Mortreau 2008, pl. 3 n° 10 p. 21). Ce clou à tête plate et tige repliée en esse a été identifié comme une agrafe de suspension de fourreau⁵ (fig. 25, n° 6).

Le dernier élément a été recueilli en 1978 (Hyvert, 1978a ; Aubin et Guérin, 1980, n° 95 mais non illustré), au niveau de l'aménagement bâti en U (espace 1d) du bâtiment B : il s'agit d'un ensemble boucle et plaque appartenant à un ceinturon militaire romain tardif (fig. 25, n° 7). Les deux ardillons dont on peut supposer l'existence sont manquants. Les dimensions de l'objet attirent l'attention : largeur totale (boucle et plaque) : 6,5 cm ; hauteur 6 cm ; largeur de la boucle 2,9 cm.

Les boucles de forme rectangulaire sont assez peu courantes au Haut Empire. Elles sont généralement demi-circulaires ou en forme de pelte. Typologiquement, cette plaque-boucle se rattache à la Classe 2 (Form A, type b) de la classification de Sommer (1984).

La distribution de ce type fait apparaître une concentration dans l'est de l'Empire romain (Pannonie) et en Grande-Bretagne (Swift, 2000, identifié avec les boucles de Sommer Sorte 1 Form C Typ C). Classées dans le « Group IV » de Simpson (1976, fig. 3, n° 5-6), les « buckles with a rectangular plate » (Clarke, 1979, fig. 34, n° 279) apparaissent comme liées à l'installation d'individus d'origine pannonienne.

La présence de deux ardillons, même si elle est relativement rare – on rencontre plutôt un ardillon double comme sur les types Sommer Classe 1 (Form C, type C), Classe 2

5. Remerciements à M. Poux, à qui nous avons soumis cet élément pour expertise.

(Form B, type b) et Classe 2 (Form C) – s’observe toutefois sur une boucle recueillie en Angleterre, provenant du Kent (?) et datée du dernier tiers du i^{er} au tout début du ve siècle (Böhme, 1986, fig. 2, n° 5). Enfin, les protubérances qui s’observent sur le cadre de la boucle de Mauves ne sont pas sans évoquer le style des agrafes pannoniennes (Poux, 1999, fig. 64 et 65, p. 65-66).

Cette plaque-boucle présente cependant un certain nombre d’éléments qui permettent de l’identifier comme une production d’atelier régional. Ainsi, la plaque n’est pas ajourée mais constituée d’une simple feuille repliée sur elle-même, à partir de laquelle la fixation au cuir du ceinturon était assurée par six rivets. La présence de deux logements prévus pour les arillons et d’un décor de stries sur le cadre la distinguent en outre de ses homologues pannoniens ou bretons. Enfin, on signalera un décor en zig-zag représentant une flèche, gravé sur une des faces de la plaque (peu visible sur la photographie) et qui trouve un écho sur une autre boucle découverte à Noyelles-sur-Mer dans la Somme (Piton et Marchand, 1978, p. 206, pl. 2).

Conclusions sur les *militaria*

L’armement et les pièces d’équipement mis au jour dans le sanctuaire de Mauves-sur-Loire, dont il ne faut pas exagérer l’importance, traduit cependant une présence ou tout au moins une fréquentation militaire certaine, sans qu’il soit toutefois possible d’identifier avec précision le statut de ceux auxquels ils appartenaient (auxiliaires ou légionnaires).

Les contextes de trouvailles concernent surtout le Haut-Empire (i^{er} siècle?), sans exclure les siècles postérieurs, et touchent à la fois le temple A et le bâtiment B (salle 1b) ou, plutôt (?), les espaces qui leur sont antérieurs. Dans pratiquement tous les cas, il s’agit en outre de fragments d’objets, ou d’équipements démembrés, comme s’il s’était agi de ne déposer qu’une fraction symbolique de l’objet. On soulignera, enfin, que la présence de *militaria* sur un lieu de culte n’est pas un phénomène rare : sans être exhaustif, on peut citer les exemples des Bolards en Côte d’Or (Sautot, 1977), du sanctuaire d’Estrées-Saint-Denis (Querel, Woimant dir., 2002), de Genainville dans le Val-d’Oise (Mitard, 1993) ou du Vieil Évreux dans l’Eure (Fauduet, 1992).

8. INSCRIPTIONS ET STATUAIRE (YM)

Inscriptions

En 1886, lors de sa dernière campagne de fouilles dans la propriété de Vieille-Cour, Léon Maître a recueilli près du temple un petit morceau de schiste ardoisier noir portant la

lettre R et six fragments d’une autre inscription sur « marbre vert du Jura » (Maître, 1886b, p. 39; 1893, p. 39-40; *CIL*, XIII, 3137) (fig. 26). La lecture que nous avons pu faire de cette dernière sur les fragments conservés au musée Dobrée de Nantes ne correspond que partiellement à celle qui a été donnée par le *CIL* :

892.9.12.1 = *CIL*, XIII, 3137a. H. : 28,7 cm. L. : de 2,1 à 6 cm. Ép. : 1,55 cm : ---]GV[---/---]V[---

892.9.12.2 = *CIL*, XIII, 3137e. Bord droit de la plaque. H. : 22 cm. L. : de 6,2 à 9,8 cm. Ép. : 1,7 cm : ---]AE.

892.9.12.3. H. : 23,5 cm. L. : 8,5 max. Ép. : 1,45 cm. Quatre lettres sur deux lignes; seul un v sur la seconde ligne est identifiable.

892.9.12.4 = *CIL*, XIII, 3137c. H. : 10,7 cm. L. : 9,6 cm. Ép. : 1,5 cm : ---]M[---

892.9.12.5. Le bord inférieur de la plaque est conservé. H. : 18,2 cm. L. : 5,7 cm. Ép. : 1,45 cm : ---]V[---

892.9.12.6. H. : 10 cm. L. max : 5 cm. Ép. : 1,5 cm. Fragment d’une boucle d’un O, R ou P.

La plaque est épaisse de 1,45 à 1,7 cm. Le champ épigraphique, parfaitement lisse, se confond avec la face de parement; la face arrière est lisse. Les lettres, de belles capitales régulièrement gravées, font entre 4,3 et 6,2 cm de haut. Onze lettres sont conservées, la plupart partiellement. Le document est évidemment trop fragmentaire pour qu’on prétende restituer un texte cohérent et tout au plus peut-on risquer quelques remarques. Les lettres gv (*CIL*, XIII, 3137a) peuvent appartenir au nom ou à l’épithète *Augustus/a*. Une finale en AE est représentée (*CIL*, XIII, 3137e) : *Augustae?*, *Minervae?* La lettre v, qui relève de la dernière ligne de l’inscription (le bord inférieur de la plaque est conservé), appar-



Figure 26 : Fragments d’une inscription lapidaire – *CIL*, XIII, 3137 (Cl. H. Neveu-Dérotrie, musée départemental Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes).

Figure 26: Fragments of a lapidary inscription.

tient peut-être à une formule marquant l'acquiescement d'un vœu : *v(otum) [s(olvit) l(ibens) m(erito)]*.

La statuaire

Trois statues fragmentaires, toutes en tuffeau, ont été mises au jour sur le site de Vieille-Cour.

Une statue de Minerve

La première oeuvre est représentée par quatre fragments, retrouvés par L. Maître sur le sol en béton du *podium* (Maître, 1893, p. 40-41 et pl.) et conservés au musée Dobrée de Nantes (fig. 27).

892.9.5. : H. : 16,6 cm ; L. : 6 cm ; Prof. : 4 cm.

892.9.6. : H. : 8 cm ; L. : 12,7 cm ; Prof. : 10,1 cm.

892.9.27. : H. : 5,9 cm ; L. : 7,4 cm ; Prof. : 3,2 cm.

892.9.28. : H. : 9,1 cm ; L. : 5,3 cm ; Prof. : 3,6 cm.

Le savant pensait reconnaître une statue de Diane ou Éros (Maître, 1893, p. 41), mais c'est en fait Minerve qui, sans ambiguïté possible, est représentée (Espérandieu 1907-1928 : VII, 5493, 5575, 5701, 5736). Le premier fragment (892.9.27) comporte la partie supérieure du visage, avec le front et quelques boucles au-dessus desquelles apparaît, rejeté vers l'arrière de façon caractéristique, un casque corinthien qui suffit à identifier la déesse. Un autre (892.9.5) conserve un avant-bras et une main droite posée sur un bouclier vu presque de profil et dont L. Maître a confondu le bord avec un arc. Un troisième (892.9.6) comporte une plinthe qua-

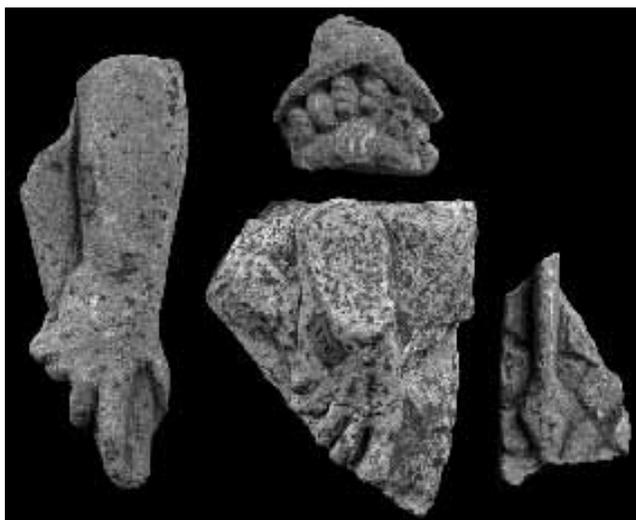


Figure 27 : Fragments d'une statue de Minerve dont la hauteur totale peut être estimée à 0,70 m (Cl. H. Neveu-Dérotrie, musée départemental Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes).

Figure 27: Fragments of a statue of Minerva (estimated height 0,70 m).

drangulaire sur laquelle est posé un pied droit. Le dernier fragment (892.9.28) préserve la pointe de la lance posée sur un sol rocailleux. Ces éléments permettent de restituer une statue d'environ 0,70 m de hauteur, représentant Minerve debout, tenant dans une main son bouclier posé au sol et dans l'autre sa lance, pointe vers le bas. On ne peut toutefois déterminer avec certitude s'il s'agit d'une ronde-bosse ou d'un haut-relief.

Fragment de statue masculine

Ce fragment (hauteur conservée 11,5 cm), découvert lors des fouilles des années 1970 dans le bâtiment B, représente un torse masculin nu ; le personnage tient dans sa main gauche un vase et son bras droit devait être levé (fig. 28). La nature très fragmentaire du bloc interdit évidemment toute identification assurée, mais la présence du vase n'est pas sans évoquer le dieu au maillet Sucellus. L'un de ses deux attributs est en effet une *olla* ovoïde. La position du bras droit, telle qu'elle peut être déduite des traces d'arrachement, ne contredit pas cette hypothèse : si, dans la grande majorité de ses représentations, le dieu tient le maillet contre son épaule, avec un bras replié contre le corps, on connaît aussi des figurations où le maillet, appuyé sur le sol, est tenu loin du corps par un bras tendu.



Figure 28 : Fragment du torse d'une statue masculine (dieu au maillet?). Hauteur conservée 11,5 cm (Cl. D. Le Gouestre, SRA des Pays de la Loire).

Figure 28: Fragment of the torso of a male statue (god with mallet?). Preserved height 11,5 cm.

Fragment de statue cuirassée

Le dernier élément (largeur 7,3 cm, hauteur max. conservée 6,6 cm, profondeur 2 cm) a été également recueilli dans le bâtiment B et est conservé, comme le précédent, au Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire (fig. 29). C'est un petit fragment conservant le bassin d'un personnage masculin, vêtu d'une cuirasse dont ne sont visibles que les *pterygès*, séparées par des trous de foret, et dont émergent les pans d'une tunique. Ce type de cuirasse tardo-classique est l'apanage quasi exclusif de Mars – sous l'aspect de Mars *Ultor* principalement – et des empereurs⁶. Rien ne permet a priori de trancher en faveur de l'une ou l'autre solution. Le personnage faisait très probablement partie d'un bas-relief.

9. CONCLUSION GÉNÉRALE (YM, MM)

Le site de Vieille-Cour, placé en position dominante en bordure de la Loire, a fait l'objet d'une occupation continue durant plusieurs siècles, depuis la période laténienne jusqu'à la fin de l'Antiquité. Cependant, les données disponibles n'établissent pas de manière certaine le caractère cultuel de l'occupation laténienne, et la vocation religieuse du site n'est assurée qu'à partir des années 20-30 de notre ère. Dès lors, le complexe connaît des remaniements nombreux et souvent profonds, scandés, dans le premier tiers du 1^{er} siècle, par le passage d'une aire cultuelle modeste, où aucun temple n'a pu être reconnu, à un temple romano-celtique lui-même transformé ensuite, au milieu du 11^e siècle, en un temple périptère sur podium. Le rythme et la chronologie de ces travaux trouvent d'assez nombreux parallèles en contexte régional : on citera les sanctuaires de Douarnenez-Trogouzel, Bréal-sous-Monfort, Vannes-Bilaire, Jublains, Allonnes ; tous connaissent une réfection au début de l'Empire, une phase flavienne, et, pour certains d'entre eux, un dernier remaniement au 11^e siècle. Plus largement, l'évolution du sanctuaire de Mauves-sur-Loire s'inscrit sans heurt dans le modèle récemment proposé par W. van Andringa, qui identifie deux temps forts dans l'aménagement des lieux de culte gallo-romains, à savoir le règne d'Auguste et une période comprise entre le règne de Claude et celui des Flaviens, ces remaniements étant évidemment la conséquence des évolutions institutionnelles qui affectent les communautés gallo-romaines et qui les invitent à redéfinir leurs rapports avec les divinités de leur panthéon civique (van Andringa, 2000, p. 11-12). L'abandon, après un possible changement de des-



Figure 29 : Fragment de statue cuirassée (représentation d'un empereur ou du dieu Mars). Hauteur conservée 6,6 cm (Cl. D. Le Gouestre, SRA des Pays de la Loire).

Figure 29: Fragment of armoured statue (representing an emperor or the god Mars). Preserved height 6,6 cm.

tinuation des édifices, se situe quant à lui dans le courant de la seconde moitié du 11^e siècle.

L'étude des mobiliers ne permet pas, faute de contextes précis, de distinguer sûrement les objets liés à la simple fréquentation du sanctuaire de ceux qui ont pu être liés à des pratiques religieuses (Rey-Vodoz, 2006). Une part importante de ceux qui ont été évoqués plus haut s'inscrit toutefois sans guère de doute dans le cadre de rituels du don, classiques dans ce type de contexte (ex-voto anatomique, boîte à sceau, figurines en terre blanche, fragments de *militaria*, etc.). Par ailleurs, cette même étude montre un déficit en monnaies, céramiques et *instrumentum* pour le 11^e siècle et une partie du 11^e siècle qui, davantage qu'une modification des pratiques, témoigne vraisemblablement de nettoyages réguliers de l'espace sacré.

On ne dispose d'aucune information assurée sur l'identité de la divinité tutélaire du sanctuaire. Les fragments de statuaire nous livrent l'image de plusieurs divinités, peut-être Mars *Ultor* et *Sucellus* avec des représentations de petite taille ; assurément *Minerve*, dont est peut-être aussi conservée – mais l'hypothèse est fragile – une dédicace. La statue de *Minerve* est sans doute trop petite pour avoir été un *simulacrum* : il s'agit plus vraisemblablement d'un ex-voto, d'une offrande, voire de la figuration d'une divinité secondaire, « invitée » en ces lieux. Les mobiliers recueillis ne livrent eux non plus aucune information décisive. L'ex-voto oculistique

6. Une statuette en bronze d'un Mars guerrier dont le visage barbu est stylisé (h. 11 cm) a été découverte fortuitement en 1967 à Mauves-sur-Loire (Hyvert, 1978b ; Aubin et Guérin, 1982, n° 53).

commémore une guérison, mais il ne signifie pas qu'il faille identifier la divinité honorée à Mauves comme proprement guérisseuse : non seulement ce document unique est un peu mince alors que certains sanctuaires ont livré des centaines d'ex-voto anatomiques, mais l'on sait que toutes les divinités peuvent éloigner les maladies, en usant des moyens d'action qui leur sont propres (Scheid, 1992, p. 35-39).

S'il faut renoncer à identifier sa divinité principale, le sanctuaire de Mauves-sur-Loire avait très probablement un statut public et devait abriter le culte d'une divinité appartenant au panthéon des Namnètes : c'est ce qu'on peut déduire de son ampleur, qui en fait l'un des plus importants sanctuaires régionaux, immédiatement après les grands sanctuaires poliades de Jublains, Allonnes et Corseul. Il en est de même pour le rythme de ses remaniements et reconstructions, l'importance de sa fréquentation et la qualité de ses élévations. Celles-ci recourent pour l'ordre externe comme pour les placages de la *cella* à des matériaux importés, ce qui prouve le haut niveau des commanditaires. Certes, l'hypothèse ne pourrait être confirmée que par la découverte d'une inscription explicite, signalant un contrôle de l'*ordo* de la *civitas* sur le sanctuaire ou tout au moins l'intervention d'un magistrat ou d'un prêtre public, mais elle nous semble s'accorder avec les informations disponibles et rendre compte de façon satisfaisante de la place de ce complexe dans le tableau de l'architecture religieuse antique régionale.

Bibliographie

- AMY, R. et GROS, P., 1979 – *La Maison Carrée de Nîmes*, Paris, CNRS (38^e supplément à *Gallia*), 2 vol., 211 p., 82 pl.
- AUBIN, G., 1981 – Informations archéologiques, *Gallia*, 39, 2, p. 358-359.
- AUBIN, G., 1984 – L'Antiquité, in ABBAD, F., *La Loire-Atlantique des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angely, Bordessoules, p. 62-100.
- AUBIN, G. et GUÉRIN C., 1980 – *Vingt-cinq années d'archéologie gallo-romaine* (Catalogue d'exposition), Nantes, Direction des antiquités Historiques des Pays de la Loire – Musées départementaux de Loire-Atlantique, 294 notices.
- BACHELOT DE LA PYLAIE, J.-M., 1835-1976 – Les excursions archéologiques du baron de La Pylaie, I. Recherches géographiques et historiques faites en 1835 sur la position de l'ancienne ville gauloise appelée *Corbilo*, *Archéologie en Bretagne*, 10, p. 5-8.
- BADIE, A., SABLAYROLLES, R. et SCHENCK, J.-L., 1994 – *Saint-Bertrand-de-Comminges, I, Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire*, Toulouse, Aquitania (Études d'archéologie urbaine, I), 224 p.
- BARTHÉLÉMY, F., 1995 – Les potins « à la tête diabolique », *Gallia*, 52, p. 27-36.
- BÉAL, J.-C., 1983 – *Catalogue des objets de tabletterie du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*, Centre d'Études romaines et gallo-romaines de l'université Jean Moulin – Lyon 3 (nouvelle série n° 1), 421 p., 71 pl.
- BÉAL, J.-C., 1984 – *Musée de Vienne (France). Les objets en os et en ivoire*, Vienne, Musée de Vienne, 32 p.
- BET, Ph. et DELOR, A. 2000 – La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale, *SFECAG, Actes du congrès de Libourne*, p. 461-484.
- BISHOP, M. C., 1992 – The early imperial "apron", *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 3, p. 81-104.
- BISHOP M. C. et COULSTON J. C. N., 2006 – *Roman Military Equipment, from the Punic Wars to the Fall of Rome*, Oxford, Oxbow Books (2nd edition), 321 p.
- BIZEUL, L.-J.-M., 1837 – Voie romaine de Nantes à Angers, *Mémoires de la Société royale académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, 8, p. 135-150.
- BLAGG, T. F. C., 1990 – The temple at Bath (*Aquae Sulis*) in the context of classical temples in the west European provinces, *Journal of Roman Archaeology*, 3, p. 419-430.
- BÖHME, H. W., 1986 – Das Ende der Römerherrschaft in Britannien und die Angelsächsische Besiedlung Englands im 5. Jahrhundert, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 33, p. 469-574.
- BOUET, A. (dir.), 2003 – *Thermae Gallicae. Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, Aquitania (supplément 11), 761 p.
- BOUVET, J.-Ph., 1996 – Pré-étude du mobilier céramique attribué à la fin de La Tène et au début de la période augustéenne, in PIRAULT, L., *Le Clos Flaubert (Guérande)* (Rapport de fouille), Archives scientifiques du Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, 45 p.
- BOUVET, J.-Ph., 1997 – La céramique de l'âge du Fer, in NAVEAU, J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, éd. RAO (coll. « Documents archéologiques de l'Ouest »), p. 222-240.
- BOUVET, J.-Ph. et LE GOFF, E., 1999 – La céramique, in SANTROT, M.-H. et J. et MEURET, J.-C. (dir.), *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique* (Catalogue d'exposition au Musée Dobrée), Nantes, Conseil général de Loire-Atlantique, p. 43.
- BOUVET, J.-Ph., BRODEUR, J., CHEVET, P., MORTREAU, M. et SIRAUDEAU, J., 2003a – *Un oppidum au château d'Angers (Maine-et-Loire)*, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément 10 (Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF, Nantes 1999), p. 173-187.
- BOUVET, J.-Ph., DAIRE, M.-Y., LE BIHAN, J.-P., NILLESSE, O. et VILLARD-LE TIEC, A. (avec la participation de BATT, M. et BIZIEN-JAGLIN, C.), 2003b – La France de l'Ouest (Bretagne et Pays de la Loire), in ARCELIN, P. et BRUNAUX, J.-L. (dir.), *Cultes et sanctuaires à l'âge du Fer*, *Gallia*, 60, p. 75-105.

- BOUVET, J.-Ph., 2004** – Les Âges du Fer dans la région de Guérande (800 à 30 av. J.-C.) : de la nature de l'occupation humaine à la constitution d'horizons chronologiques et culturels, *Les Cahiers du Pays de Guérande*, 44, p. 31-46.
- BROUQUIER-REDDÉ, V. et GRUEL, K. (dir.), 2004** – Le sanctuaire de Mars *Mullo* chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe) v^e siècle av. J.-C.-iv^e siècle apr. J.-C., *Gallia*, 61, p. 291-396.
- Chenet, G., 1941** – *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, Protat Frères, 194 p.
- CIL XIII = HIRSCHFELD, O., 1899** – *Corpus Inscriptionum Latinarum, XIII, 1.1, Inscriptiones Aquitaniae et Lugdunensis*, Berlin, O. Hirschfeld, 517 p.
- CLARKE, G., 1979** – *The Roman Cemetery at Lankhills*, Oxford, Clarendon Press (Winchester Studies, 3), 468 p.
- COLIN, A., 1998** – *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme (Documents d'Archéologie française, 71), 195 p.
- CORBION, A., 2004** – *Les bijoux d'époque gallo-romaine en Pays de la Loire* (Mémoire de Maîtrise), Nantes, Université de Nantes, 153 p.
- DÉCHELETTE, J., 1904** – Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901, *Mémoires de la Société Eduenne*, 32, p. 159-240
- DELESTRE, X., 1984** – *Recherches sur le peuplement antique dans le Val d'Anjou : étude archéo-géophysique du vicus d'Andard (Maine-et-Loire)* (Thèse de 3^e cycle), Paris, Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2 tomes.
- DELESTRÉE, L.-P. et BOISARD, C., 2002** – Une légende gauloise inédite : TATINIVS – ANADGOVVMAG[- GIVLIOS, *Cahiers numismatiques*, 153, p. 19-23.
- DELESTRÉE, L.-P. et TACHE, M., 2004** – *Nouvel atlas des monnaies gauloises. II. De la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye, 149 p., 26 pl.
- DERKS, T., 1998** – *Gods, Temples and Ritual Practices. The Transformation of Religious Ideas and Values in Roman Gaul*, Amsterdam, University Press, 325 p.
- DESCHLER-ERB, E., 1999** – *Ad Arma! Römische Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augusta Raurica, Forschungen in Augst*, 28, 189 p., 46 pl.
- DESTABLES, J.-L., 1990** – *Mauves-sur-Loire : carte archéologique*, Archives scientifiques du Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire (4 fascicules).
- DRAGENDORFF, H., 1895** – Terra Sigillata, *Bonner Jahrbücher*, 96-97, p. 18-155.
- DREYFUS, E., 1979** – *Catalogue des fibules des Pays de la Loire* (Mémoire de maîtrise), Paris, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, non paginé.
- ESPÉRANDIEU, É., 1907-1928** – *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, Imprimerie nationale.
- FAUDUET, I., 1992** – Musée d'Evreux, collections archéologiques, bronzes gallo-romains, *instrumentum*, Argenton-sur-Creuse, Impr. Le Trépan, 172 p.
- FAUDUET, I., 1993** – Les temples de tradition celtique, Paris, Errance, 160 p.
- FERDIÈRE, M. et A., 1972** – Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, *Revue Archéologique de l'Est*, 23, p. 77-88.
- FEUGÈRE, M., 1993** – *Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive*, Paris, Errance, 287 p.
- GERNOUX, A., 1966a** – Mauves la gallo-romaine, cité résidentielle, *Annales de Nantes et du Pays nantais*, 141, XLIV, p. 29-32.
- GERNOUX, A., 1966b** – Mauves la romaine, *Annales de Nantes et du Pays nantais*, 142, XLV, p. 21-23.
- GOMEZ DE SOTO, J., 2005** – Actualités de l'art de La Tène ancienne en Gaule de l'ouest, in CAHEN-DELAHAYE, A. (éd.), *Section 12, Âge du Fer en Europe/The Iron Age in Europe, Sessions générales et posters* (Actes du XIV^e Congrès UISPP, Liège 2001), Oxford, Archaeopress (BAR International Series 1378), p. 3-7.
- GOSE, E., 1955** – *Der Templebezirk des Lenus Mars in Trier*, Berlin, Verlag Gebr. Mann (Trierer Grabungen und Forschungen, 11), 112 p.
- GRUEL, K., 1995** – Les potins gaulois. Que cachent-ils?, *Gallia*, 52, p. 137-141.
- GRUET, M. et PASSINI, B., 1985** – *Le village ouvert des Pichelots, Tène III*, Journées d'études PROLOG (Angers, 21-22 avril 1985), Nantes, Direction des antiquités Historiques, 21 p., multigraphié.
- GUITTON, D., 1998** – *Les céramiques sigillées. Collections du musée Dobrée (Nantes, Loire-Atlantique)* (Mémoire de maîtrise d'Histoire), Nantes, Université de Nantes, 3 vol.
- HYVERT, J., 1976** – *Chantier archéologique de Mauves. Campagne 1976* (Rapport de fouille), Archives scientifiques du Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire.
- , **1977** – *Mauves sur Loire. Vieille Cour. Campagne de fouilles 1977* (Rapport de fouille), Archives scientifiques du Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire.
- , **1978a** – *Mauves sur Loire. Vieille Cour. Campagne de fouilles 1978* (Rapport de fouille), Archives scientifiques du Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire.
- , **1978b** – Une statuette de Mars *Ultor* à Mauves-sur-Loire, *Archéologie en Bretagne*, 19, p. 47-49.
- , **1978-1979** – Mauves sur Loire, le sanctuaire de Vieille Cour. État des travaux en 1978, *Archéologie en Bretagne*, 20-21, p. 84-86.
- , **1979a** – *Mauves sur Loire. Vieille Cour. Rapport de fouilles 1979*, Archives scientifiques du Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire.
- , **1979b** – Estampilles et graffiti sur céramique gallo-romaine découverts à Mauves sur Loire et dans le lit de la Loire voisin, *Archéologie en Bretagne*, 23, p. 33-40.
- KASPRZYK, M., 2004** – Militaires et fonctionnaires de l'Antiquité tardive à Escolives-Sainte-Camille (Yonne), *Revue Archéologique de l'Est*, 53, p. 239-252.

- LAMBERT, C. et RIOUFFREY, J., 2006** – Le sanctuaire d'Aubigné-Racan (Sarthe), in BROUQUIER-REDDÉ, V. et al. (éd.), *Mars en Occident* (Actes du colloque international "Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident", Le Mans 2003), Rennes, PUR, p. 223-228.
- LE BIHAN, J.-P., et VILLARD, J.-F., 2001** – *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant. Tome 1. Le site archéologique de Mez-Notariou et le village du premier âge du Fer*, Quimper/Rennes, Centre de Recherche Archéologique du Finistère/RAO, 351 p.
- LE GOFF, E., 2003** – « Armorique » et « Bretagne » : réflexion sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du Fer, *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément 10 (Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF, Nantes 1999), p. 103-117.
- LEJARS, T., 1997** – Le mobilier métallique de Jublains et l'hypothèse d'une occupation à l'époque gauloise, in NAVEAU, J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, RAO (coll. « Documents Archéologiques de l'Ouest »), p. 203-213.
- LEPETZ, S. et VAN ANDRINGA, W. (dir.)** – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, M. Mergoïl (Archéologie des Plantes et des Animaux; 2), 305 p.
- LETTERLÉ, F., LE GOUSTRE, D. et LE MEUR, N., 1990** – Le site de Sandun à Guérande (Loire-Atlantique) : l'occupation du second Âge du Fer, *Revue archéologique de l'Ouest*, 7, p. 73-85.
- LEVILLAYER, A., 2006** – L'occupation de l'âge du Fer aux Chaloignes (Mozé-sur-Louet, Maine-et-Loire), *Revue archéologique de l'Ouest*, 23, p. 117-135.
- , **à paraître** – Le Moulin des Vignes à Apremont : un site d'éperon barré dans le nord de la Vendée, *Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 2007*, Association des Publications Chauvinoises.
- MAÏTRE, L., 1885** – La station gallo-romaine de Vieille-Cour à Mauves, *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 24, 1, p. 101-107.
- , **1886a** – Fouilles exécutées à Mauves, *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, p. 326-341.
- , **1886b** – La station gallo-romaine de Vieille-Cour à Mauves, *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 25, 2, p. 26-48.
- , **1886c** – Les monuments romains de Coussol et du Breil en Petit-Mars (Loire-Inférieure), *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 25, 1, p. 91-114.
- , **1887a** – Mauves, Oudon et Chantocéaux, *Congrès archéologique de France, LIII^e session. Séances générales tenues à Nantes en 1886*, Paris, Champion/Caen, Delesques, p. 426-434.
- , **1887b** – Fouilles exécutées à Mauves, *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, p. 234-255.
- , **1893** – *Géographie historique et descriptive de la Loire-Inférieure. Tome 1 : Les villes disparues des Namnètes*, Nantes, Grimaud, 552 p.
- , **1908** – La Conquête de la Basse-Loire et le réseau des voies romaines, *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 49, p. 69-98.
- MALIGORNE, Y., 2004** – *Architecture et décor architectonique dans les cités de l'ouest de la Gaule* (Thèse de doctorat), Paris, Université de Paris 13.
- , **2006** – *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Archéologie et Culture »), 229 p.
- MANNING, W.-H., 1985** – *Catalogue of the Romano-british iron Tools, Fittings and Weapons in the British Museum*, London, British Museum, 197 p.
- MARCHADIER, E., 2005** – *Premier âge du fer en Saintonge et Aunis : étude typo-chronologique du mobilier céramique*, Saintes, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime (Recherches archéologiques en Saintonge et Aunis, 17), 115 p.
- MARSAIS, J.-L., 1966** – *Fouilles gallo-romaines de Mauves. Année 1966* (Rapport de fouille), Archives scientifiques du Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire.
- MÉNEZ, Y., 1985** – *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Quimper, Centre d'étude et de recherche archéologiques de Quimper/Société archéologique du Finistère, (Cahiers de Quimper Antique, 2), 127 p.
- MÉNEZ, Y., 1996** – *Une ferme de l'Armorique gauloise : le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes d'Armor)*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'Homme (Documents d'Archéologie française, 58), 272 p.
- MÉNEZ, Y., 1999 (avec la collaboration de GIOT, P.-R., LAUBENHEIMER, F., LE GOFF, E. et VENDRIES, C.)** – Les sculptures gauloises de Paule (Côtes-d'Armor), *Gallia*, 56, p. 357-414.
- MERLANT, Y., 1966** – Mauves la gallo-romaine. À la recherche de son passé, *Annales de Nantes et du Pays nantais*, 141, XLV, p. 4-8.
- MITARD, P.-H., 1993** – *Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-celle à Genainville (Val-d'Oise)*, Guiry-en-Vexin, Centre de Recherches archéologiques du Vexin français, 449 p.
- MONTEIL, M. et SAGET, Y. (et coll.), en préparation** – Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), in MONTEIL, M. (dir.), *Les agglomérations secondaires de Bretagne et des Pays de la Loire*.
- MORTREAU, M., 2008** – Indices de la présence de militaires romains à Angers, *Iuliomagus* (I^{er} av.-III^e siècle apr. J.-C.), *Archives d'Anjou*, 12, p. 9-39.
- NAVEAU, J., 1982** – Le temple celto-romain et le camp protohistorique de Port-du-Salut à Entrammes (Mayenne), *La Mayenne : Archéologie, Histoire*, 4, p. 17-78.
- ORIEUX, E., 1864** – Études archéologiques dans la Loire-Inférieure. Arrondissements de Nantes et de Paimb'uf, *Mémoires de la*

- Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, 35, p. 401-536.
- PASCUAL, R., 1962 – Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, *VII^e Congreso Nacional de Arqueología*, Barcelone, p. 334-345.
- PITON, D. et MARCHAND, H., 1978 – Une nécropole du IV^e siècle à Noyelles-sur-Mer, *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, p. 199-228.
- POUX, M., 1999 – *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*, Montagnac, Éd. Monique Mergoïl (coll. « Protohistoire européenne », 4), 171 p.
- PROST, D., 1983 – Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives-Sainte-Camille, *Revue archéologique de l'Est*, 34, 3-4, p. 265-299.
- PROVOST, M., 1988 – *Carte archéologique de la Gaule, Loire-Atlantique 44*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 177 p.
- PROVOST, M., 1993 – *Le Val de Loire dans l'Antiquité*, Paris, CNRS (52^e supplément à *Gallia*), 425 p.
- QUEREL, P. et WOIMANT, G.-P. (dir.), 2002 – *Le site d'Estrées-Saint-Denis, sanctuaire et habitat, une agglomération secondaire?*, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 415 p.
- REY-VODOZ, V., 2006 – Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine, in DONDIN-PAYRE, M. et RAEPSAET-CHARLIER, M.-Th. (dir.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 219-258.
- SAGET, Y., 1969 – *Le site gallo-romain de Mauves-sur-Loire. Recherches archéologiques (1966-1969)* (Rapport d'activités), Archives scientifiques du Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire.
- SAGET, Y., 1972 – *Le site gallo-romain de Mauves-sur-Loire. Recherches archéologiques (1966-1969), Actualités et perspectives régionales Pays de la Loire*, 3, p. 11-47.
- SAGET, Y., 1973 – La villa gallo-romaine de la Pinsonne à Mauves-sur-Loire, *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 112, p. 3-26.
- SAGET, Y., 2002 – La Loire armoricaine aux temps gallo-romains, *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*, 16, p. 49-60.
- SANQUER, R., 1978 – Nantes antique, *Archéologie en Bretagne*, 17, 1978, p. 1-34.
- SANTROT, M.-H. et J., 1979 – *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, CNRS, 262 p.
- SANTROT, M.-H., SANTROT, J., et MEURET, J.-Cl. (dir.), 1999 – *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique* (Catalogue d'exposition au Musée Dobrée 1999), Nantes, Conseil Général de Loire-Atlantique, 160 p.
- SAUTOT, M.-Ch., 1977 – Une collection d'objets en bronze provenant des Bolards (Côte-d'Or), *Revue archéologique de l'Est*, 28, 1-2, p. 285-304.
- SCHEID, J., 1991 – Sanctuaires et territoire dans la *Colonia Augusta Treverorum*, in BRUNAU, J.-L. (dir.), *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, Paris, Errance (Actes du colloque de Saint-Riquier, 1990), p. 42-57.
- SCHEID, J., 1992 – Épigraphe et sanctuaires guérisseurs en Gaule, *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 104, p. 25-40.
- SIMPSON, C. J., 1976 – Belt-Buckles and Strap-Ends of the Later Roman Empire : A Preliminary Survey of Several New Groups, *Britannia*, 7, p. 192-223.
- SOMMER, M., 1984 – Die Gürtel und Gürtelbeschläge des 4. und 5. Jahrhunderts im römischen Reich, *Bonner Hefte für Vorgeschichte*, 22, 165 p.
- SWIFT, E., 2000 – *Regionality in Dress Accessories in the Late Roman World*, Montagnac, Ed. Monique Mergoïl (Monographies *Instrumentum*, 11), 312 p.
- TCE, 1967 – *Rapport de sondages 1967 du Touring Club de France. Mauves-sur-Loire* (Rapport de fouille), Archives scientifiques du Service régional de l'Archéologie des Pays de la Loire.
- TRUNK, M., 1991 – *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen. Ein Beitrag zur architekturgeschichtlichen Einordnung römischer Sakralbauten in Augst*, Augst, Römermuseum (Forschungen in Augst, 14), 257 p.
- VACHER, S., 1992 – *Carquefou, la Bréchetière* (Rapport de fouille), Archives scientifiques du Service régional des Pays de la Loire, 22 p.
- VACHER, S., 2000 – *Saint-Philbert-de-Grandlieu, la Gravouillerie* (Rapport de fouille), Archives scientifiques du Service régional des Pays de la Loire, Nantes, 15 p.
- VAGINAY, M. et GUICHARD, V., 1988 – *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (Documents d'Archéologie française, 14), 200 p.
- VAN ANDRINGA, W., 2002 – *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I^{er}-III^e siècles après J.-C.)*, Paris, Errance, 335 p.
- VAN ANDRINGA, W. (dir.), 2000 – *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*, Saint-Étienne, publications de l'Université de Saint-Étienne (mémoires du Centre Jean Palerne; 22), 210 p.
- VIPARD, P., 1997 – *Une domus du quartier des thermes d'Arengua (Vieux, Calvados). Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule romaine* (Thèse de doctorat), Paris, Université de Paris 4.
- VITRUVÉ – *De architectura*, livre III, texte établi, traduit et commenté par GROS, P., Paris, Les Belles Lettres, CUF, 221 p.
- WALTERS, H. B., 1908 – *Catalogue of the Roman Pottery in the Department of Antiquities*, Londres, British Museum, 464 p.
- WILSON JONES, M., 1989 – Designing the Roman Corinthian Order, *Journal of Roman Archaeology*, 2, p. 35-69.
- WINDELS, Y., 1997-1998 – *Mauves-sur-Loire et son environnement à l'époque gallo-romaine* (Mémoire de maîtrise d'Histoire), Nantes, Université de Nantes, 159 p.